



**Jolicoeur
& Associés**
ÉTUDES ET SONDAGES

EVALUATIONCONSEIL.COM
Bureau d'évaluation de programmes

CENTRE NATIONAL DE SONDAGE
www.sondagecns.com

**ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ET
DE COMPÉTENCES DES ÉTABLISSEMENTS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

2008

**HÉBERGEMENT, RESTAURATION, COMMUNICATIONS ET INFORMATION,
INDUSTRIE CULTURELLE ET ARTS ET SPECTACLES**

Rapport préparé pour :

Emploi-Québec

Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-550-54459-3 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-54482-1 (version pdf)

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
LISTE DES FIGURES.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	7
FAITS SAILLANTS.....	9
INTRODUCTION	11
1 – MÉTHODOLOGIE	13
SECTION 1.1 – REPRÉSENTATIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS	14
2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L’ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	15
SECTION 2.1 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC, LA TAILLE ET LE REGROUPEMENT SECTORIEL	16
SECTION 2.2 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS).....	18
SECTION 2.3 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	19
SECTION 2.4 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	20
SECTION 2.5 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE JURIDIQUE	22
SECTION 2.6 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON L’ORIENTATION LUCRATIVE	23
3 – ÉVOLUTION DE L’EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	25
SECTION 3.0 – NOMBRE D’ÉTABLISSEMENTS ET DE TRAVAILLEURS SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS.....	26
SECTION 3.1 – VENTILATION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL (STATUT D’EMPLOI) SELON LA RÉGION ET LE SEXE .	27
SECTION 3.1B – VENTILATION DU NOMBRE MAXIMAL DE TRAVAILLEURS SELON LA MRC, LE STATUT D’EMPLOI ET LE SEXE	29
SECTION 3.2 – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS	31
SECTION 3.3 – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	32
SECTION 3.3B – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC.....	33
SECTION 3.3C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES CONCERNANT L’EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	35
SECTION 3.3D – RAISONS DE L’EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	36
SECTION 3.3E – EXIGENCES À L’EMBAUCHE	37
SECTION 3.4 – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	40
SECTION 3.4B – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LA MRC.....	41
SECTION 3.4C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	42
SECTION 3.4D – CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	43
SECTION 3.4E – CONSÉQUENCES DE LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	44

4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	45
SECTION 4.1 – LES PRÉVISIONS D'EMBAUCHE.....	46
SECTION 4.1B – PRÉVISION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	47
SECTION 4.1C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	49
SECTION 4.1D – EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	50
SECTION 4.2 – LES INTENTIONS DE MISES À PIED.....	51
SECTION 4.2B – MISES À PIED PRÉVUES SELON LA MRC.....	52
SECTION 4.2C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED.....	53
SECTION 4.3 – LES INTENTIONS DE FORMATION	54
SECTION 4.3B – INTENTION DE FORMATION SELON LA MRC.....	55
SECTION 4.3C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT À L'INTENTION DE FORMATION	56
SECTION 4.3D – COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	57
SECTION 4.4 – LES DÉPARTS À LA RETRAITE.....	58
SECTION 4.4B – DÉPARTS À LA RETRAITE SELON LA MRC	59
SECTION 4.4C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE	61
SECTION 4.4D – MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	62
5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	63
SECTION 5.1 - PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	64
SECTION 5.2 – POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	66
SECTION 5.3 – DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	68
SECTION 5.4 – STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES POUR LES DOUZE PROCHAINS MOIS.....	70
ANNEXES.....	73
ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE	74
ANNEXE 2 – DESCRIPTION DES REGROUPEMENTS SECTORIELS.....	81
ANNEXE 3 – LISTES DES CNP MENTIONNÉES.....	87

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS.....	18
FIGURE 2 : ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	19
FIGURE 3 : ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE.....	20
FIGURE 4 : ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE.....	22
FIGURE 5 : ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE.....	23
FIGURE 6 : STATUT D'EMPLOI SELON LA RÉGION (TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL).....	27
FIGURE 7 : RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN SELON LE SEXE.....	28
FIGURE 8 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS SELON LA MRC.....	29
FIGURE 9 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS.....	31
FIGURE 10 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	32
FIGURE 11 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC.....	33
FIGURE 12 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT À L'EMBAUCHE.....	35
FIGURE 13 : RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	36
FIGURE 14 : EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE.....	38
FIGURE 15 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	40
FIGURE 16 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LA MRC.....	41
FIGURE 17 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	42
FIGURE 18 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	46
FIGURE 19 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC.....	47
FIGURE 20 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE.....	49
FIGURE 21 : INTENTION D'EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS.....	50
FIGURE 22 : INTENTION DE MISES À PIED.....	51
FIGURE 23 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED.....	53
FIGURE 24 : INTENTION DE FORMATION.....	54
FIGURE 25 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT À L'INTENTION DE FORMATION.....	56
FIGURE 26 : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION.....	57
FIGURE 27 : DÉPARTS À LA RETRAITE.....	58
FIGURE 28 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE.....	61
FIGURE 29 : MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE.....	62
FIGURE 30 : PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES.....	64
FIGURE 31 : ÉTABLISSEMENTS SELON QUE L'EMPLOYÉ RESPONSABLE DES RH Y CONSACRE PLUS OU MOINS DE 50 % DE SA TÂCHE.....	65
FIGURE 32 : POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	66
FIGURE 33 : DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	68
FIGURE 34 : STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES.....	70

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : TAUX DE RÉPONSE	14
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC, LA TAILLE ET LE REGROUPEMENT SECTORIEL.....	16
TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS).....	18
TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	19
TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	21
TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE	22
TABLEAU 7 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE.....	23
TABLEAU 8 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET NOMBRE DE TRAVAILLEURS SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS.....	26
TABLEAU 9 : STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS (TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL).....	27
TABLEAU 10 : STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS SELON LE SEXE	28
TABLEAU 11 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE TRAVAILLEURS SELON LA MRC.....	29
TABLEAU 12 : STATUT D'EMPLOI SELON LA MRC	30
TABLEAU 13 : STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS SELON LE SEXE ET LA MRC	30
TABLEAU 14 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS.....	31
TABLEAU 15 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	32
TABLEAU 16 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	33
TABLEAU 17 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS EMBAUCHÉS SELON LA MRC.....	34
TABLEAU 18 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT À L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	35
TABLEAU 19 : RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	36
TABLEAU 20 : SCOLARITÉ MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	37
TABLEAU 21 : EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE.....	38
TABLEAU 22 : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES EXIGÉES À L'EMBAUCHE	39
TABLEAU 23 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	40
TABLEAU 24 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LA MRC	41
TABLEAU 25 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	42
TABLEAU 26 : CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	43
TABLEAU 27 : CONSÉQUENCES DE LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	44
TABLEAU 28 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	46
TABLEAU 29 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	47
TABLEAU 30 : NOMBRE D'EMBAUCHES PRÉVUES SELON LA MRC	48
TABLEAU 31 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE	49
TABLEAU 32 : EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	50
TABLEAU 33 : INTENTION DE MISES À PIED.....	51

TABLEAU 34 : MISES À PIED PRÉVUES SELON LA MRC.....	52
TABLEAU 35 : NOMBRE DE MISES À PIED PRÉVUES SELON LA MRC	52
TABLEAU 36 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED.....	53
TABLEAU 37 : INTENTION DE FORMATION.....	54
TABLEAU 38 : INTENTION DE FORMATION SELON LA MRC	55
TABLEAU 39 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS VISÉS PAR LA FORMATION SELON LA MRC	55
TABLEAU 40 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT À L'INTENTION DE FORMATION.....	56
TABLEAU 41 : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	57
TABLEAU 42 : DÉPARTS À LA RETRAITE	58
TABLEAU 43 : DÉPARTS À LA RETRAITE SELON LA MRC.....	59
TABLEAU 44 : NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE SELON LA MRC.....	60
TABLEAU 45 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE	61
TABLEAU 46 : MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	62
TABLEAU 47 : PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	64
TABLEAU 48 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON QUE L'EMPLOYÉ RESPONSABLE DES RH Y CONSACRE PLUS OU MOINS DE 50 % DE SA TÂCHE	65
TABLEAU 49 : POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	67
TABLEAU 50 : DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	69
TABLEAU 51 : STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES	71

FAITS SAILLANTS

Portrait des établissements

Le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles compte **677 établissements**, dont **339 établissements** de cinq travailleurs et plus. Le regroupement compte **6 596 travailleurs**, dont 5 904 dans les établissements de cinq travailleurs et plus.

Bien que les établissements de cinq travailleurs et plus représentent 50 % de l'ensemble des établissements, ils emploient 90 % des travailleurs du regroupement sectoriel.

Au cours des douze derniers mois

Embauche (douze derniers mois)

- **58 %** des travailleurs du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles étaient employés à **temps plein**;
- Parmi les travailleurs à **temps partiel**, **66 % sont des femmes**;
- **77 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles **ont embauché de nouveaux travailleurs**; **80 %** des établissements invoquent le roulement de personnel comme **raison d'embauche**.

Difficultés de recrutement (douze derniers mois)

- **58 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles **ont rencontré des difficultés de recrutement**;
- Le **manque de candidats compétents** est la principale cause des difficultés de recrutement.

Au cours des douze prochains mois

Embauche (douze prochains mois)

- **70 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles **comptent embaucher** au cours des douze prochains mois;
- Ces prévisions d'embauche concernent **699 nouveaux travailleurs**.

Mises à pied (douze prochains mois)

- **13 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles **prévoient effectuer des mises à pied** au cours des douze prochains mois;
- Ce sont **201 travailleurs** qui seront **visés** par ces mises à pied.

Formation (douze prochains mois)

- **38 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles **ont l'intention d'offrir de la formation** à leurs travailleurs.

Retraite (douze prochains mois)

- **6 %** des établissements de cinq employés et plus de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles anticipent que certains de leurs travailleurs **prendront leur retraite** au cours des douze prochains mois.

Gestion des ressources humaines (GRH)

- **52 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles **ont un travailleur attitré à la GRH**;
- Dans **79 %** des établissements, le **travailleur attitré** à la GRH **y consacre moins de 50 %** de l'ensemble de sa tâche;
- **La moitié** des établissements n'ont **aucune politique de GRH**.

INTRODUCTION

Ce document présente les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue, réalisée par le Centre National de Sondage, filiale de Jolicoeur et Associés, pour le compte de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Abitibi-Témiscamingue. Tout au long de ce rapport, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

L'enquête a permis de contacter 5 195 établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces de l'Abitibi-Témiscamingue (LIC), ce qui représente un taux de réponse de 85,6 %. Le nombre réel d'établissements est estimé à 6 151. Parmi les établissements enquêtés, 40,3 % (2 479) sont des établissements de cinq (5) employés et plus.

Les données sont présentées en cinq (5) chapitres :

- Chapitre 1 : Méthodologie;
- Chapitre 2 : Description des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Chapitre 3 : Évolution de l'emploi au cours des douze **derniers mois**;
- Chapitre 4 : Évolution de l'emploi au cours des douze **prochains mois**;
- Chapitre 5 : Gestion des ressources humaines.

NOTE : LES REGROUPEMENTS SECTORIELS ONT ÉTÉ CONSTRUITS À L'AIDE DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN). LE LECTEUR PEUT TROUVER À L'ANNEXE 2 LE DÉTAIL DES INDUSTRIES COMPOSANT CHACUN DE CES REGROUPEMENTS.

NOTE : À PARTIR DE LA SECTION 3.2 ET POUR TOUS LES CHAPITRES SUIVANTS, L'ENSEMBLE DES TABLEAUX CONTIENT UNIQUEMENT LES DONNÉES RÉCOLTÉES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CINQ TRAVAILLEURS ET PLUS. LES 2 396 ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE CINQ TRAVAILLEURS RECENSÉS DANS LE CADRE DE CETTE ENQUÊTE SONT DONC EXCLUS DES TABLEAUX SUIVANTS.

1 – MÉTHODOLOGIE

L'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue se compose de deux volets : la mise à jour de la Liste des Industries et Commerces (LIC) ainsi qu'une enquête approfondie sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de cinq travailleurs et plus situés sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Un prétest du questionnaire français a été effectué le mardi 18 mars 2008 auprès de 37 établissements dans le but d'assurer son bon déroulement. De ce nombre, 15 questionnaires furent complétés auprès d'établissements de moins de cinq travailleurs et 22 auprès d'établissements de cinq travailleurs et plus.

Le sondage téléphonique a été effectué du 18 mars au 23 mai 2008 auprès de tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de l'Abitibi-Témiscamingue. Des 4 446 entrevues téléphoniques complétées, 4 432 ont été administrées en français et 14 en anglais. Le temps moyen d'entrevue est d'environ 14,7 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de cinq travailleurs et plus et de 5,4 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de moins de cinq travailleurs. Pour assurer la qualité des entrevues, l'écoute des entrevues a été effectuée régulièrement par les superviseurs tout au long de la collecte en plus d'une validation de 10 % de celles-ci.

L'échantillon a été pondéré pour corriger la non-réponse selon la région (quatre (4) MRC et une (1) ville), le nombre de travailleurs (quatre (4) catégories) et le regroupement sectoriel (douze (12) regroupements sectoriels). Les données pondérées permettent de refléter adéquatement la situation de l'emploi dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans les tableaux, « Effectifs » représente le nombre pondéré d'établissements ou de travailleurs concernés. Ces nombres peuvent varier d'un tableau à l'autre en fonction des réponses manquantes à certaines questions. Les pourcentages présentés sont calculés sur la base du nombre d'établissements ayant répondu à chacune des questions.

Section 1.1 – Représentativité des établissements

La section 1.1 contient les taux de réponse obtenus. Les résultats sont présentés pour chaque MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue selon la taille des établissements ainsi qu'en fonction des regroupements sectoriels.

Tableau 1 : Taux de réponse

	Taux de réponse
Témiscamingue	86,64%
Ville de Rouyn-Noranda	84,47%
Abitibi-Ouest	87,79%
Abitibi	85,91%
Vallée-de-l'Or	84,68%
0 à 4 travailleur(s)	84,03%
5 à 19 travailleurs	88,72%
20 à 49 travailleurs	86,46%
50 travailleurs et plus	82,05%
Agroalimentaire	88,16%
Foret. bois et papier	87,11%
Mines et première transformation des métaux	82,35%
Services publics et construction	82,35%
Fabrication autre qu'alimentaire. bois et première transformation des métaux	90,96%
Commerce de gros et de détail	85,51%
Transport et entreposage	88,24%
Hébergement. restauration. communications et information. industrie	84,68%
Finances. assurances et services immobiliers	86,55%
Services professionnels. administratifs et gestion des déchets	90,17%
Enseignement. santé. assistance sociale et administration publique	81,20%
Autres services	85,26%
Total	85,66%

2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont produits à partir des données recueillies auprès de **tous** les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La section contient les tableaux suivants :

- Les établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel (Section 2.1);
- Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions) (Section 2.2);
- Les établissements selon la MRC (Section 2.3);
- Les établissements selon la forme juridique (Section 2.4);
- Les établissements selon la dépendance juridique (Section 2.5);
- Les établissements selon l'orientation lucrative (Section 2.6).

NOTE : LES DOUZE REGROUPEMENTS SECTORIELS ONT ÉTÉ CONSTRUITS À L'AIDE DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN). LE LECTEUR PEUT TROUVER À L'ANNEXE 2 LE DÉTAIL DES INDUSTRIES COMPOSANT CHACUN DE CES REGROUPEMENTS.

Section 2.1 – Les établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel

Le tableau suivant contient la répartition des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue selon la MRC, le nombre de travailleurs ainsi que le regroupement sectoriel.

Tableau 2

Répartition des établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel

	%
Témiscamingue	14,4%
Rouyn-Noranda	24,7%
Abitibi-Ouest	13,7%
Abitibi	16,9%
Vallée-de-l'Or	30,4%
0 à 4 travailleur(s)	59,7%
5 à 19 travailleurs	29,1%
20 à 49 travailleurs	7,2%
50 travailleurs et plus	4,0%
Agroalimentaire	7,7%
Forêt, bois et papier	4,2%
Mines et première transformation des métaux	1,4%
Services publics et construction	6,2%
Fabrication autre qu'alimentaire, bois et première transformation des métaux	3,2%
Commerce de gros et de détail	18,4%
Transport et entreposage	6,9%
Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et	11,0%
Finances, assurances et services immobiliers	5,3%
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	9,3%
Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	12,9%
Autres services	13,6%
Effectifs	6151

Les 6 151 établissements présents dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue sont assez bien répartis entre les différentes municipalités régionales de comté. Avec 30,4 % du total, la MRC de La Vallée-de-l'Or est celle qui en contient le plus. Le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles¹ représente 11 % des établissements de la région.

La plupart des établissements de la région (59,7 %) comptent moins de cinq travailleurs rémunérés. Les établissements de la région génèrent principalement des activités économiques dans le regroupement sectoriel du Commerce de gros et de détail (18,4 %), des Autres services (13,6 %), de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique (12,9 %) et de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles (11 %).

¹ Ci-après nommé Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles.

Section 2.2 – Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions)

La section 2.2 rend compte de la répartition des établissements selon le nombre de travailleurs maximal atteint au cours des douze derniers mois.

Figure 1

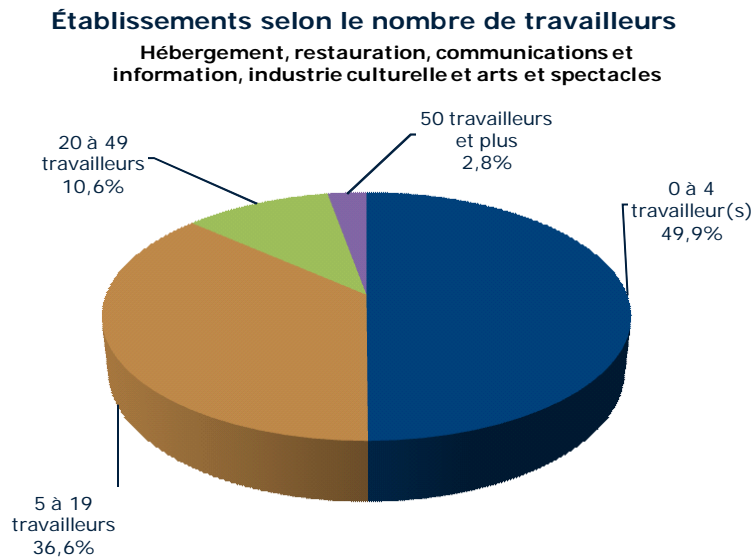


Tableau 3

Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs
(proportions)

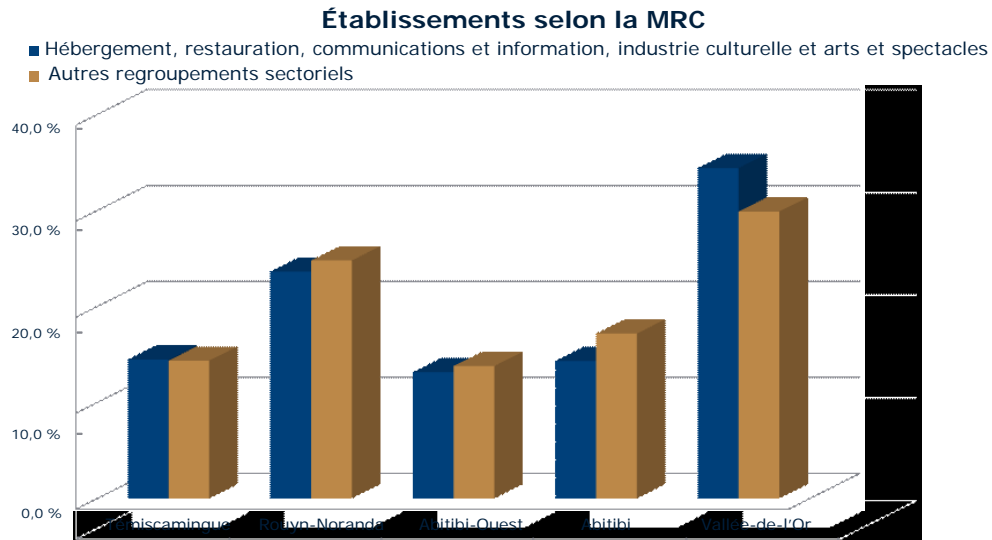
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
0 à 4 travailleur(s)	49,9%	60,9%	59,7%
5 à 19 travailleurs	36,6%	28,2%	29,1%
20 à 49 travailleurs	10,6%	6,7%	7,2%
50 travailleurs et plus	2,8%	4,1%	4,0%
Effectifs	677	5474	6151

La proportion des établissements de petite taille comprenant moins de cinq travailleurs est beaucoup plus faible dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles (49,9 %) que dans les autres regroupements sectoriels (60,9 %).

Section 2.3 – Les établissements selon la MRC

La section 2.3 présente la répartition des établissements selon la MRC. L'histogramme compare les données du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles et des autres regroupements sectoriels.

Figure 2



La MRC dans laquelle on trouve le plus grand nombre d'établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles est celle de La Vallée-de-l'Or (34,4 %) suivie de la ville de Rouyn-Noranda (23,6 %). L'importance relative de ces mêmes MRC est plutôt semblable dans les autres regroupements sectoriels.

Tableau 4

Répartition des établissements selon la MRC

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Témiscamingue	14,5%	14,4%	14,4%
Rouyn-Noranda	23,6%	24,8%	24,7%
Abitibi-Ouest	13,1%	13,8%	13,7%
Abitibi	14,3%	17,2%	16,9%
Vallée-de-l'Or	34,4%	29,9%	30,4%
Effectifs	677	5474	6151

Section 2.4 – Les établissements selon la forme juridique

La répartition des établissements selon la forme juridique est présentée dans cette section.

Figure 3

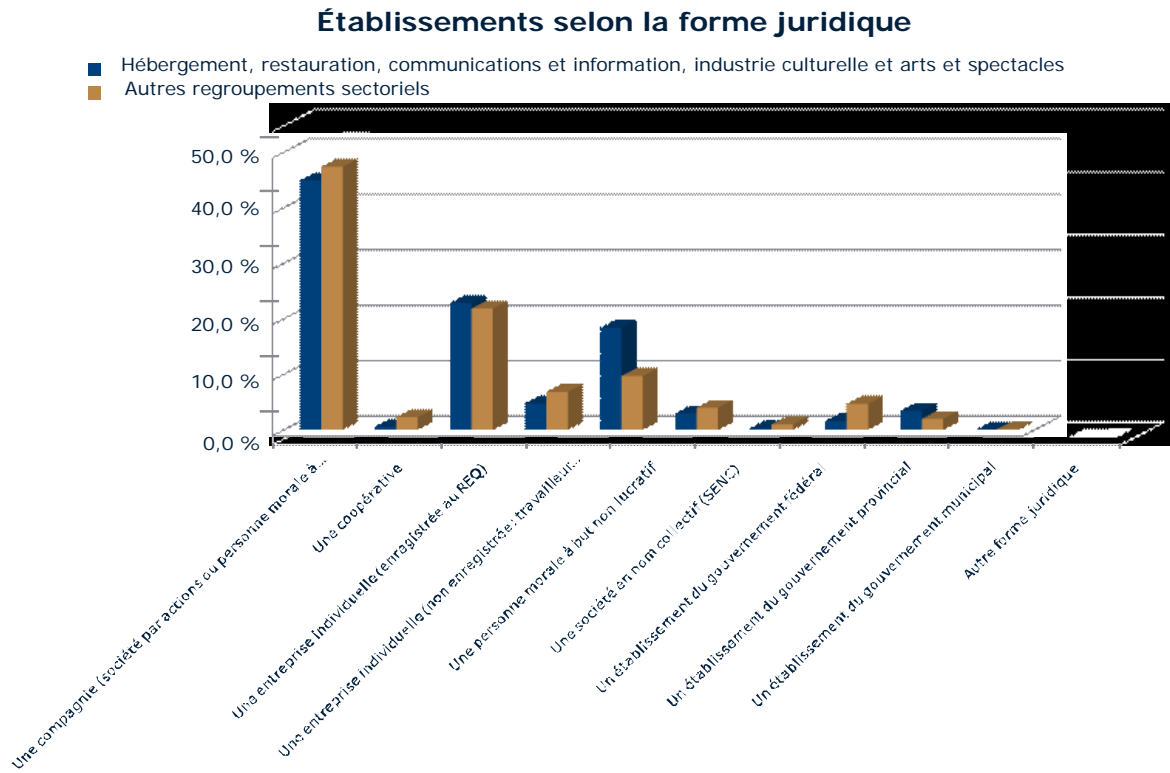


Tableau 5

Répartition des établissements selon la forme juridique

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Une compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif)	44,9%	47,4%	47,1%
Une coopérative	,6%	2,3%	2,1%
Une entreprise individuelle (enregistrée au REQ)	22,9%	21,9%	22,0%
Une entreprise individuelle (non enregistrée: travailleur autonome ou indépendant)	4,8%	6,8%	6,6%
Une personne morale à but non lucratif	18,4%	9,7%	10,7%
Une société en nom collectif (SENC)	3,0%	4,0%	3,9%
Un établissement du gouvernement fédéral	,3%	1,0%	1,0%
Un établissement du gouvernement provincial	1,7%	4,7%	4,4%
Un établissement du gouvernement municipal	3,4%	2,0%	2,1%
Autre forme juridique	---	,1%	,1%
Effectifs	677	5474	6151

La forme juridique des établissements que l'on trouve le plus fréquemment dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, comme dans les autres regroupements sectoriels, est celle de la compagnie (44,9 %) suivie de l'entreprise individuelle enregistrée au REQ (22,9 %).

Section 2.5 – Les établissements selon la dépendance juridique

Cette section expose la répartition des établissements selon la dépendance.

Figure 4

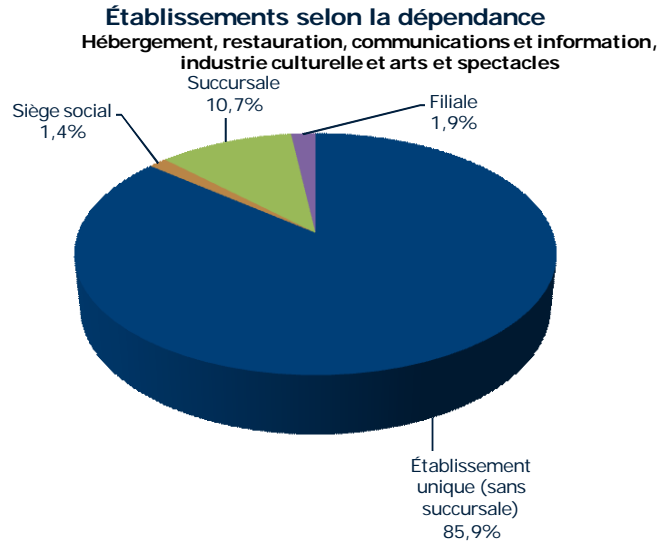


Tableau 6

Répartition des établissements selon la dépendance

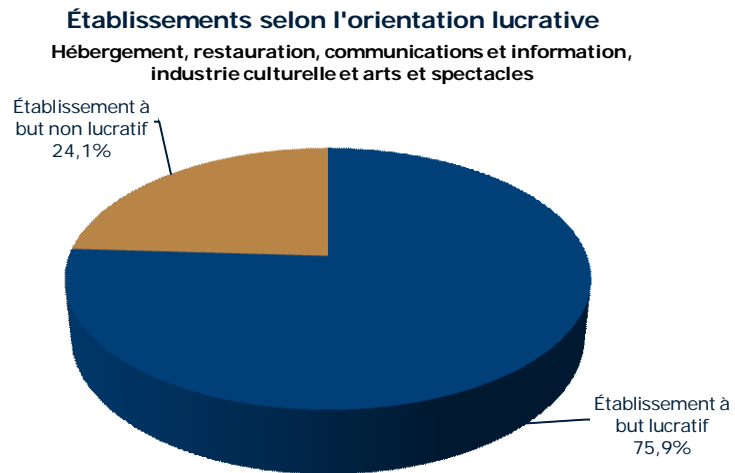
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Établissement unique (sans succursale)	85,9%	77,3%	78,3%
Siège social	1,4%	4,4%	4,0%
Succursale	10,7%	17,1%	16,4%
Filiale	1,9%	1,2%	1,3%
Effectifs	677	5474	6151

La grande majorité des établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles est du type établissement unique sans succursale.

Section 2.6 – Les établissements selon l'orientation lucrative

La section 2.6 expose la répartition des établissements selon l'orientation lucrative.

Figure 5



Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 7

Répartition des établissements selon l'orientation lucrative

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Établissement à but lucratif	75,9%	82,5%	81,7%
Établissement à but non lucratif	24,1%	17,5%	18,3%
Effectifs	677	5474	6151

La proportion des établissements à but non lucratif est plus élevée dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles (24,1 %) comparée aux autres regroupements sectoriels.

3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Ce chapitre contient les tableaux concernant l'évolution de l'emploi au cours des **douze derniers mois** dans les établissements de l'Abitibi-Témiscamingue. Il comprend les tableaux suivants :

- Nombre d'établissements et de travailleurs selon la taille des établissements (Section 3.0);
- Ventilation des travailleurs à temps plein et à temps partiel (statut d'emploi) selon la région et le sexe (Section 3.1);
- Évolution du nombre de travailleurs (Section 3.2);
- Embauche de nouveaux travailleurs (Section 3.3);
- Difficultés de recrutement (Section 3.4).

NOTE : À PARTIR DE LA SECTION 3.2 ET POUR TOUS LES CHAPITRES SUIVANTS, L'ENSEMBLE DES TABLEAUX CONTIENT UNIQUEMENT LES DONNÉES RÉCOLTÉES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CINQ TRAVAILLEURS ET PLUS. LES 2 396 ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE CINQ TRAVAILLEURS RECENSÉS DANS LE CADRE DE CETTE ENQUÊTE SONT DONC EXCLUS DES TABLEAUX SUIVANTS.

Section 3.0 – Nombre d'établissements et de travailleurs selon la taille des établissements

La section 3.0 indique le nombre d'établissements et de travailleurs selon la taille des établissements.

Tableau 8

Nombre d'établissements et nombre de travailleurs selon la taille des établissements

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles		Autres regroupements sectoriels		Abitibi-Témiscamingue	
	Effectifs	Nb de travailleurs	Effectifs	Nb de travailleurs	Effectifs	Nb de travailleurs
0 à 4 travailleur(s)	338	692	3334	6984	3672	7676
5 à 19 travailleurs	248	2260	1545	13816	1793	16077
20 à 49 travailleurs	72	2073	368	10678	440	12751
50 travailleurs et plus	19	1571	227	32669	246	34240
Effectifs	677	6596	5474	64148	6151	70744

Le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles compte 338 établissements de moins de cinq travailleurs (50 %) et 339 établissements de cinq travailleurs et plus. Parmi tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC), 3 672 comptent moins de cinq travailleurs (60 %) et 2 479 comptent cinq travailleurs et plus.

Le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, restauration, information, culture et arts et spectacles comptait 6 596 travailleurs au cours des douze derniers mois, ce qui représente 9 % de tous les travailleurs de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Une bonne part d'entre eux (24 %) œuvraient dans les établissements de 50 travailleurs et plus.

Section 3.1 – Ventilation des travailleurs à temps plein et à temps partiel (statut d'emploi) selon la région et le sexe

La section 3.1 fait état du statut d'emploi des travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois. Les données sont ventilées selon le regroupement sectoriel et le sexe.

Figure 6

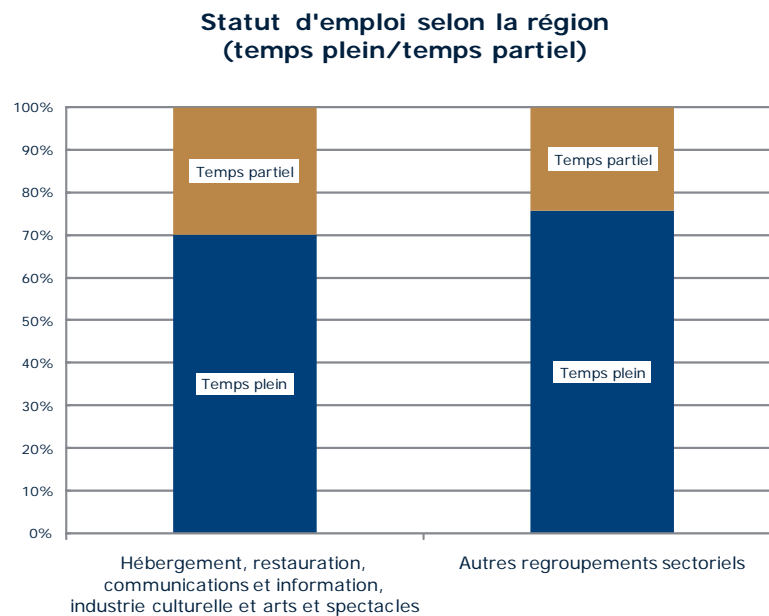


Tableau 9

Statut d'emploi des travailleurs (temps plein/temps partiel)

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Temps plein	57,7%	76,7%	74,9%
Temps partiel	42,3%	23,3%	25,1%

Dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, 57,7 % des travailleurs occupaient un emploi à temps plein. Cette proportion est nettement moins élevée que celle observée dans les autres regroupements sectoriels (76,7 %).

Figure 7

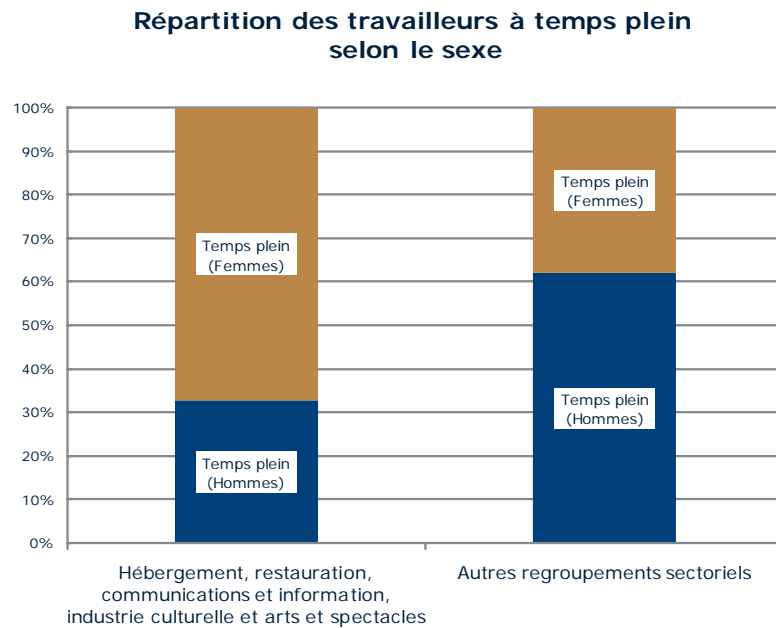


Tableau 10

Statut d'emploi des travailleurs selon le sexe

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Temps plein (Hommes)	32,6%	62,0%	59,2%
Temps plein (Femmes)	67,4%	38,0%	40,8%
Temps partiel (Hommes)	34,2%	44,1%	42,8%
Temps partiel (Femmes)	65,8%	55,9%	57,2%

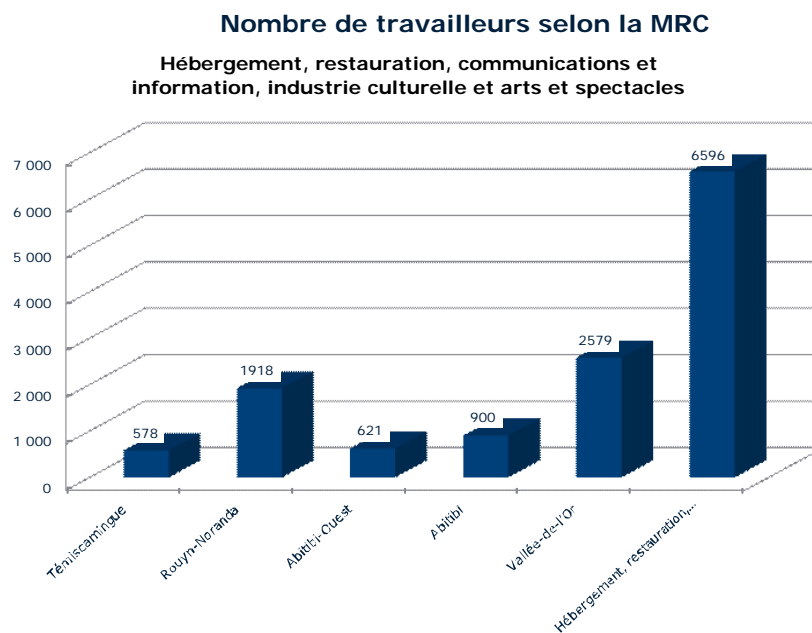
De tous les travailleurs à temps plein du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, 32,6 % sont des hommes et 67,4 % des femmes. La proportion des hommes est également moins élevée parmi les travailleurs à temps partiel.

La distribution du statut d'emploi entre les hommes et les femmes se distingue ici de celle observée dans les autres regroupements sectoriels.

Section 3.1b – Ventilation du nombre maximal de travailleurs selon la MRC, le statut d'emploi et le sexe

La section 3.1b fait état de la répartition du nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois selon la MRC, le statut d'emploi et le sexe.

Figure 8



Le tableau 11 présente le nombre d'établissements et de travailleurs, le tableau 12, le statut d'emploi et le tableau 13, le statut d'emploi selon le sexe.

Tableau 11

Nombre d'établissements et de travailleurs selon la MRC

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
	Nb d'établissements	Nb de travailleurs
Témiscamingue	98	578
Rouyn-Noranda	160	1918
Abitibi-Ouest	89	621
Abitibi	97	900
Vallée-de-l'Or	233	2579
Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	677	6596

C'est dans la MRC de La Vallée-de-l'Or que l'on trouve le plus grand nombre d'établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles ainsi que le plus grand nombre de travailleurs, ceux-ci représentant 39 % du total de la région. La ville de Rouyn-Noranda est aussi très active dans ce regroupement.

Tableau 12

Statut d'emploi selon la MRC

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
	Temps plein	Temps partiel
Témiscamingue	64,5%	35,5%
Rouyn-Noranda	55,3%	44,7%
Abitibi-Ouest	58,2%	41,8%
Abitibi	50,5%	49,5%
Vallée-de-l'Or	60,6%	39,4%
Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	57,7%	42,3%

La proportion des hommes et femmes qui travaillent à temps plein au sein du regroupement sectoriel à l'étude varie peu d'une MRC à l'autre. Alors que cette proportion est de 64,5 % dans la MRC de Témiscamingue, elle est à son plus faible dans la MRC d'Abitibi avec 50,5 %.

Tableau 13

Statut d'emploi des travailleurs selon le sexe et la MRC

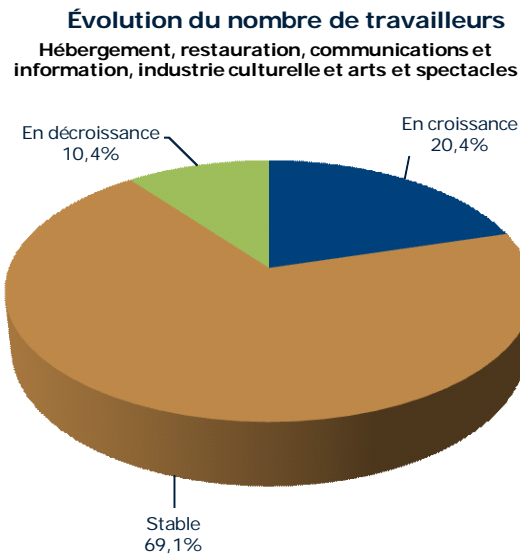
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles			
	Hommes Temps plein	Hommes Temps partiel	Femmes Temps plein	Femmes Temps partiel
Témiscamingue	68,6%	31,4%	61,6%	38,4%
Rouyn-Noranda	50,0%	50,0%	56,9%	43,1%
Abitibi-Ouest	58,9%	40,0%	59,7%	39,4%
Abitibi	53,3%	46,7%	48,6%	51,4%
Vallée-de-l'Or	58,5%	41,5%	60,7%	39,3%
Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	55,8%	44,1%	57,8%	42,1%

Dans la MRC de Témiscamingue, la proportion des hommes qui travaillent à temps plein (68,6 %) est plus élevée que dans les autres MRC. Chez les femmes, le pourcentage des travailleuses à temps plein est à peu près le même dans toutes les MRC, à l'exception de la MRC d'Abitibi où cette proportion est de 48,6 %.

Section 3.2 – Évolution du nombre de travailleurs

La section 3.2 fait état de l'évolution du nombre de travailleurs dans les douze derniers mois.

Figure 9



Les données du tableau suivant sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 14

Évolution du nombre de travailleurs rémunérés

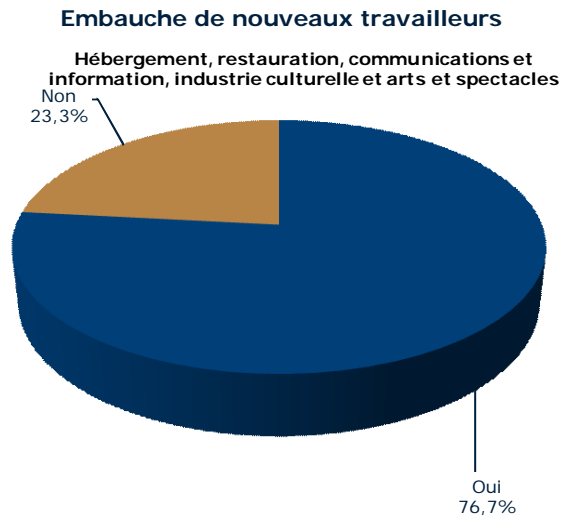
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
En croissance	20,4%	27,4%	26,4%
Stable	69,1%	63,8%	64,6%
En décroissance	10,4%	8,8%	9,0%
Effectifs	339	2138	2477

On observe, dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, un pourcentage élevé d'établissements dont le nombre de travailleurs s'est avéré stable au cours des douze derniers mois (69,1 %).

Section 3.3 – Embauche de nouveaux travailleurs

La section 3.3 présente les données relatives à l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Figure 10



Les données sont affichées pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 15

Embauche de nouveaux travailleurs

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	76,7%	70,6%	71,4%
Non	23,3%	29,4%	28,6%
Effectifs	341	2144	2484

Une majorité (76,7 %) des établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles a embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois, ce qui est supérieur aux autres regroupements sectoriels (70,6 %).

Section 3.3b – Embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC

La section 3.3b présente la proportion d'établissements ayant embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois et œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles. Les données sont affichées pour les différentes MRC.

Figure 11

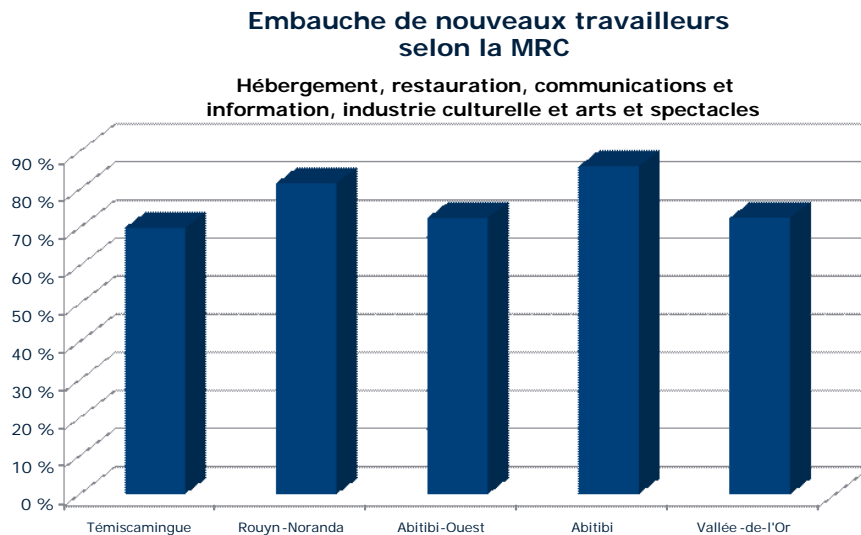


Tableau 16

Embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
	Oui	Non
Témiscamingue	69,9%	30,1%
Rouyn-Noranda	81,6%	18,4%
Abitibi-Ouest	72,5%	27,5%
Abitibi	86,1%	13,9%
Vallée-de-l'Or	72,6%	27,4%
Effectifs	261	79

Les MRC où les établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles ont été les plus actifs en matière d'embauche au cours des douze derniers mois sont la MRC d'Abitibi (86,1 %) et la ville de Rouyn-Noranda (81,6 %).

Tableau 17

Nombre de travailleurs embauchés selon la MRC

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Témiscamingue	151	546	698
Rouyn-Noranda	663	3142	3804
Abitibi-Ouest	204	907	1111
Abitibi	331	1502	1833
Vallée-de-l'Or	666	3610	4276
Nombre total de travailleurs	2015	9707	11722

Les travailleurs embauchés dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles représentent 17 % de tous les travailleurs embauchés dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ensemble, les MRC de La Vallée-de-l'Or et la ville de Rouyn-Noranda sont responsables de 66 % de toutes les nouvelles embauches effectuées dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles.

Section 3.3c – CNP le plus souvent mentionnées concernant l'embauche de nouveaux travailleurs

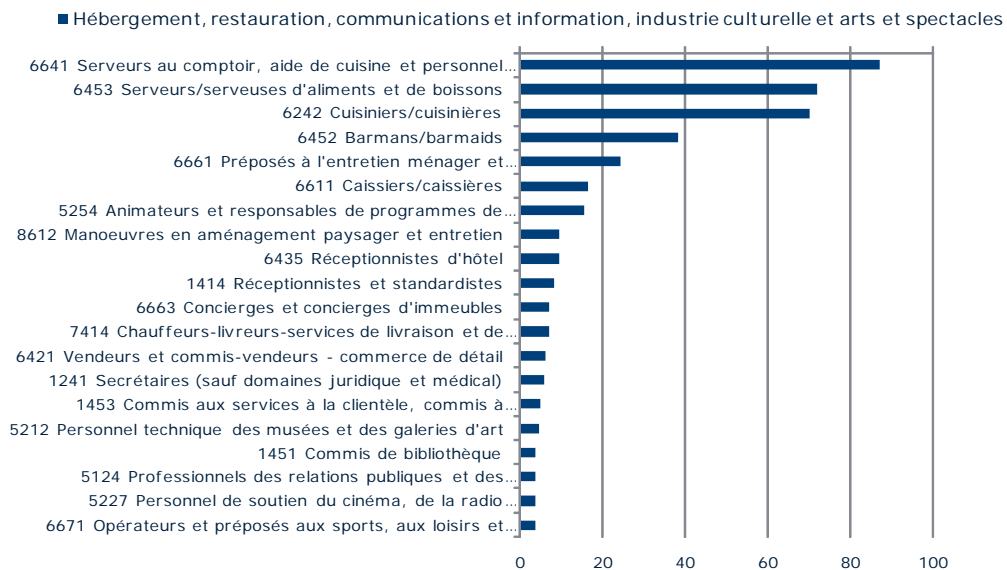
La section 3.3c présente les CNP le plus souvent mentionnées concernant l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Tableau 18

Nombre de CNP visées	
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles
Nombre de CNP différentes mentionnées	78

Figure 12

CNP les plus mentionnées quant à l'embauche (Nombre de mentions)



La profession ayant fait le plus souvent l'objet d'embauche au cours des douze derniers mois est celle de serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé suivie de serveurs d'aliments et de boissons et de cuisiniers. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 3.3d – Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs

La section 3.3d présente les raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs. Plusieurs raisons pouvant motiver l'embauche de nouveaux travailleurs qui occuperont un même poste, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Figure 13

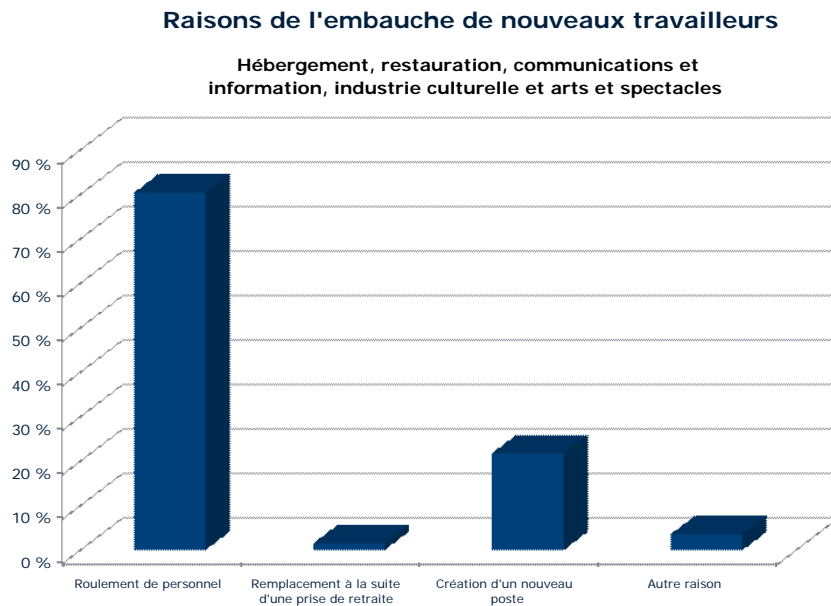


Tableau 19

Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Roulement de personnel	80,4%	55,0%	59,0%
Remplacement à la suite d'une prise de retraite	1,5%	3,8%	3,4%
Création d'un nouveau poste	21,8%	45,2%	41,5%
Autre raison	3,6%	5,7%	5,3%
Effectifs	493	2639	3132

La raison d'embauche la plus souvent invoquée par les établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles est le roulement de personnel (80,4 %). Ce taux se distingue fortement de la proportion d'établissements ayant mentionné le roulement du personnel dans les autres MRC (55 %), avec un écart de plus de vingt-cinq points de pourcentage.

Section 3.3e – Exigences à l'embauche

La section 3.3e contient les différentes exigences quant à l'embauche exprimées par les établissements enquêtés.

Le tableau 20 concerne la répartition des niveaux de scolarité exigés à l'embauche. Les données présentées sont pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 20

Scolarité minimale exigée à l'embauche			
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Aucun diplôme	63,2%	24,6%	30,7%
Secondaire III	2,9%	4,8%	4,5%
DES	21,9%	28,5%	27,5%
DEP	2,7%	15,2%	13,3%
ASP	---	,3%	,3%
AEP	,2%	,2%	,2%
DEC/ général	1,9%	2,9%	2,7%
DEC/ techniques	5,1%	13,1%	11,9%
Bacc. et plus	2,0%	10,3%	9,0%
Effectifs	492	2656	3148

Dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, 63,2 % des établissements n'exigent aucun diplôme à l'embauche et 9 % demandent des études postsecondaires. Les exigences de scolarité y sont généralement plus faibles que celles requises dans les autres regroupements sectoriels.

La figure 14 apporte un éclairage sur l'expérience minimale exigée à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui requièrent ou non de l'expérience lors de l'embauche. Les résultats contenus dans le graphique en pointes de tarte concernent le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, alors que le tableau contient, en plus des données pour le regroupement sectoriel à l'étude, celles pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Figure 14

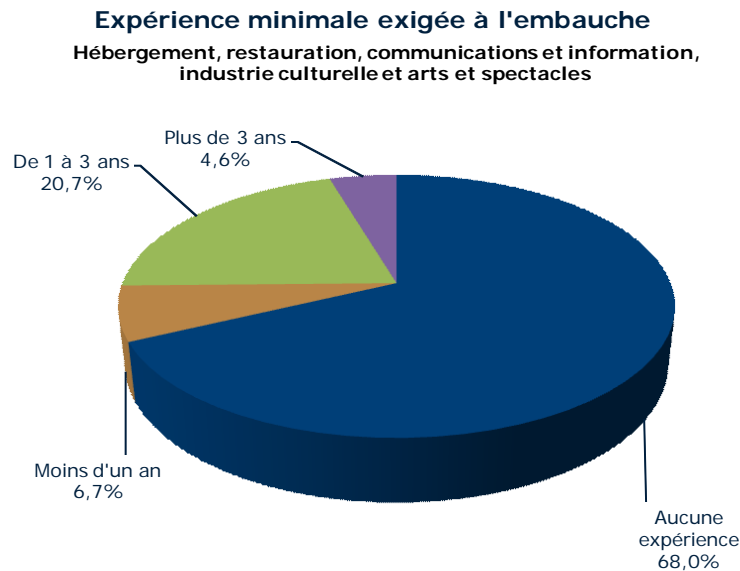


Tableau 21

Expérience minimale exigée à l'embauche

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Aucune expérience	68,0%	56,0%	57,9%
Moins d'un an	6,7%	6,7%	6,7%
De 1 à 3 ans	20,7%	22,8%	22,4%
Plus de 3 ans	4,6%	14,6%	13,0%
Effectifs	487	2635	3122

La majorité des établissements (68 %) du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles ne demande aucune expérience à l'embauche. Ceux des autres regroupements sectoriels sont proportionnellement moins nombreux dans cette situation.

Tableau 22

Compétences et connaissances exigées à l'embauche

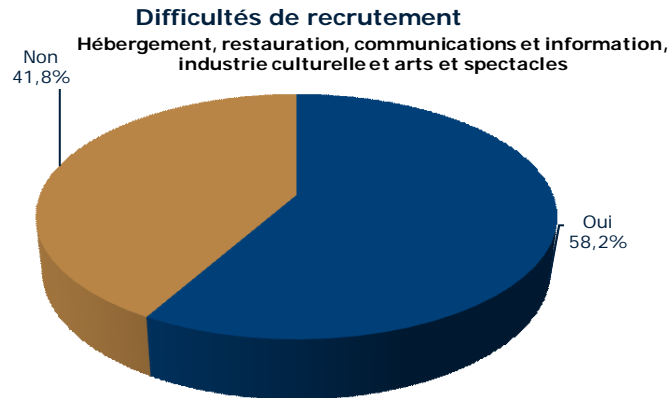
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Aucune compétence	10,7%	10,1%	10,2%
Compétences de base (lire, écrire, compter)	10,8%	9,3%	9,5%
Compétences techniques	23,6%	35,8%	33,9%
Compétences interpersonnelles	61,5%	53,8%	55,0%
Connaissances linguistiques	6,7%	7,1%	7,1%
Connaissances en informatique et bureautique	4,1%	9,5%	8,6%
Connaissances en gestion	1,0%	2,2%	2,0%
Autres compétences et connaissances	2,3%	5,4%	4,9%
Effectifs	490	2649	3140

Les établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, plus encore que ceux des autres regroupements sectoriels, exigent de leurs nouveaux travailleurs surtout des compétences interpersonnelles (61,5 %).

Section 3.4 – Difficultés de recrutement

La section 3.4 expose la proportion des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles qui ont rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois.

Figure 15



Les résultats du tableau suivant sont présentés pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 23

Difficultés de recrutement

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Oui	58,2%	48,7%	50,0%
Non	41,8%	51,3%	50,0%
Effectifs	341	2142	2483

La proportion d'établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles ayant rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois est plus élevée (58,2 %) que celle des autres regroupements sectoriels (48,7 %).

Section 3.4b – Difficultés de recrutement selon la MRC

La section 3.4b expose la proportion des établissements œuvrant dans le regroupement de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles qui ont rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois. Les résultats sont ventilés par MRC.

Figure 16

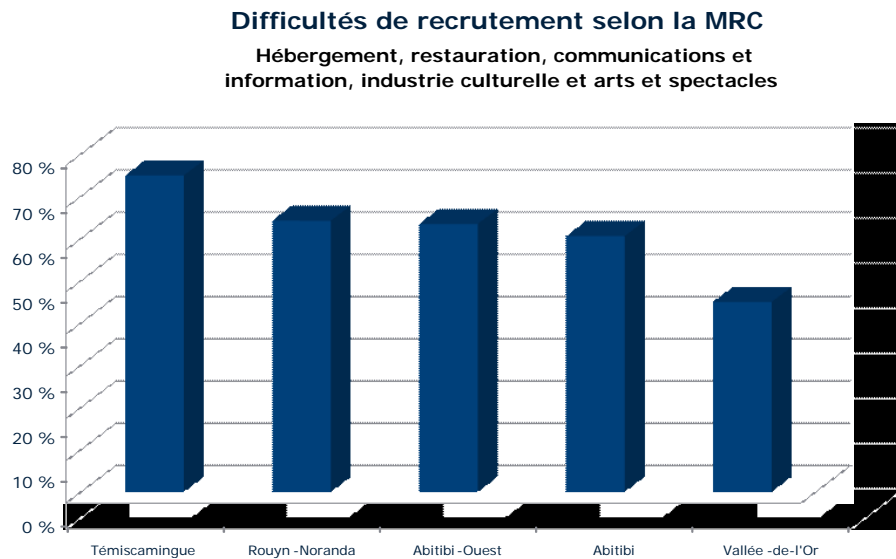


Tableau 24

Difficultés de recrutement selon la MRC

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
	Oui	Non
Témiscamingue	75,0%	25,0%
Rouyn-Noranda	64,2%	35,8%
Abitibi-Ouest	63,5%	36,5%
Abitibi	60,6%	39,4%
Vallée-de-l'Or	45,0%	55,0%
Effectifs	198	142

Les difficultés de recrutement sont plus présentes dans la MRC de Témiscamingue (75 %) et moins fréquentes dans celle de La Vallée-de-l'Or (45 %).

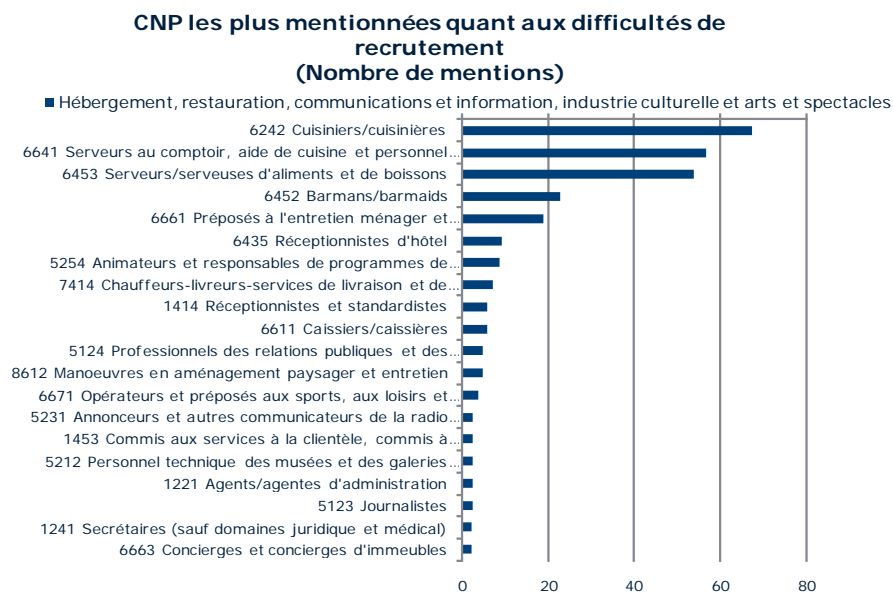
Section 3.4c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux difficultés de recrutement

La section 3.4c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux difficultés de recrutement de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Tableau 25

Nombre de CNP visées	
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles
Nombre de CNP différentes mentionnées	50

Figure 17



Les professions où l'embauche s'est avérée la plus difficile au cours des douze derniers mois sont celles de cuisiniers, serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé et serveurs d'aliments et de boissons. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 3.4d – Causes des difficultés de recrutement rencontrées

La section 3.4d rend compte des causes engendrant des difficultés de recrutement. Onze causes de difficultés ont été proposées lors de l'enquête. Les résultats du tableau suivant sont présentés pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 26

Causes des difficultés de recrutement rencontrées			
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Durée du travail (saisonnier ou temporaire)	6,6%	7,6%	7,4%
Lieu de travail (éloigné ou isolé)	10,0%	8,2%	8,5%
Salaire	16,2%	14,2%	14,6%
Milieu de travail	4,2%	2,5%	2,8%
Horaire de travail	21,4%	11,7%	13,4%
Manque de candidats qualifiés (formation)	30,0%	53,1%	49,1%
Manque de candidats expérimentés (expérience)	21,0%	28,3%	27,1%
Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	31,9%	25,5%	26,6%
Lacunes dans les qualités personnelles	13,8%	6,0%	7,3%
Connaissances linguistiques	,7%	1,8%	1,6%
Autres	26,9%	20,8%	21,9%
Effectifs	319	1542	1861

Les raisons le plus souvent invoquées pour expliquer les difficultés de recrutement sont le manque de candidats compétents (31,9 %) et qualifiés (30 %). Plusieurs établissements ont aussi rencontré des difficultés liées à l'horaire de travail (21,4 %) et au manque d'expérience des candidats (21 %).

Section 3.4e – Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement

La section 3.4e présente les conséquences de la persistance des difficultés de recrutement. Huit conséquences ont été proposées lors de l'enquête. Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 27

Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Vous devrez réorganiser le travail	48,0%	46,6%	46,8%
Vous devrez embaucher des candidats moins qualifiés	45,0%	44,8%	44,8%
Vous devrez former vos employés en place	49,3%	42,1%	43,2%
Vous devrez prolonger les heures supplémentaires	35,4%	35,7%	35,7%
Vous devrez faire appel à la sous-traitance	6,0%	18,5%	16,5%
Vous perdrez des contrats	17,4%	32,6%	30,2%
Vous déménagerez une partie ou la totalité de vos activités	3,0%	2,9%	2,9%
Vous fermerez votre établissement et cesserez vos activités	12,4%	4,4%	5,7%
Aucune	14,5%	12,4%	12,7%
Autres	14,8%	10,6%	11,3%
Effectifs	197	1029	1226

Les conséquences le plus souvent mentionnées découlant des difficultés de recrutement sont l'obligation de former les employés en place (49,3 %), la réorganisation du travail (48 %) et l'embauche de candidats moins qualifiés (45 %).

4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

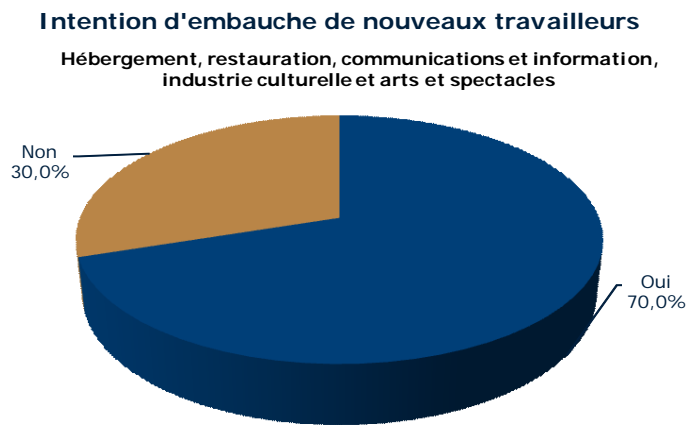
Ce chapitre comprend les tableaux liés à l'évolution de l'emploi dans les établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles au cours des **douze prochains mois**. Il contient les tableaux suivants :

- Les prévisions d'embauche (Section 4.1);
- Les intentions de mises à pied (Section 4.2);
- Les intentions de formation (Section 4.3);
- Les départs à la retraite (Section 4.4).

Section 4.1 – Les prévisions d'embauche

La section 4.1 indique la proportion des établissements qui prévoient embaucher des nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs devant être embauchés. Le graphique en pointes de tarte contient les données pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles.

Figure 18



Le tableau suivant présente les données pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 28

Intention d'embauche de nouveaux travailleurs

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	70,0%	54,7%	56,8%
Non	30,0%	45,3%	43,2%
Effectifs	297	1933	2230

Près des trois quarts des établissements du regroupement sectoriel à l'étude (70 %) prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois. Cette proportion est supérieure à celle observée dans les autres regroupements sectoriels (54,7 %).

Section 4.1b – Prévion d'embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC

La section 4.1b expose la proportion des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles qui prévoient embaucher de nouveaux travailleurs selon la MRC.

Figure 19

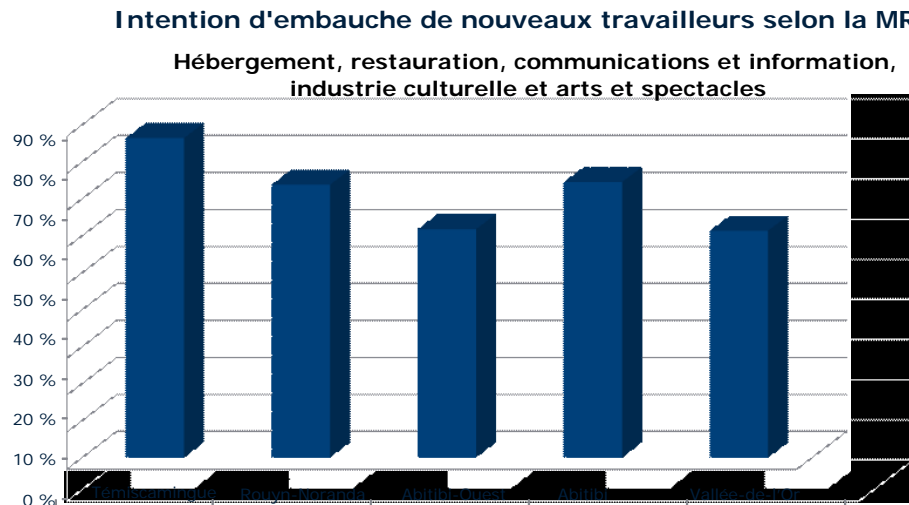


Tableau 29

Intention d'embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
	Oui	Non
Témiscamingue	86,5%	13,5%
Rouyn-Noranda	73,9%	26,1%
Abitibi-Ouest	61,8%	38,2%
Abitibi	74,6%	25,4%
Vallée-de-l'Or	61,4%	38,6%
Effectifs	208	89

Dans toutes les MRC et notamment celle de Témiscamingue, une majorité d'établissements prévoit embaucher de nouveaux travailleurs au cours de l'année qui vient.

Le tableau suivant présente le nombre de travailleurs qui seront embauchés au cours des douze prochains mois en fonction de la MRC.

Tableau 30

Nombre d'embauches prévues selon la MRC

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Témiscamingue	87	272	358
Rouyn-Noranda	238	1218	1456
Abitibi-Ouest	72	310	381
Abitibi	128	714	841
Vallée-de-l'Or	175	1618	1793
Nombre total de travailleurs	699	4131	4830

À elle seule, la ville de Rouyn-Noranda sera responsable de 34 % de toutes les embauches prévues dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles. Le nombre d'embauches prévues dans ce regroupement sectoriel représente 15 % de toutes les embauches prévues dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Section 4.1c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs

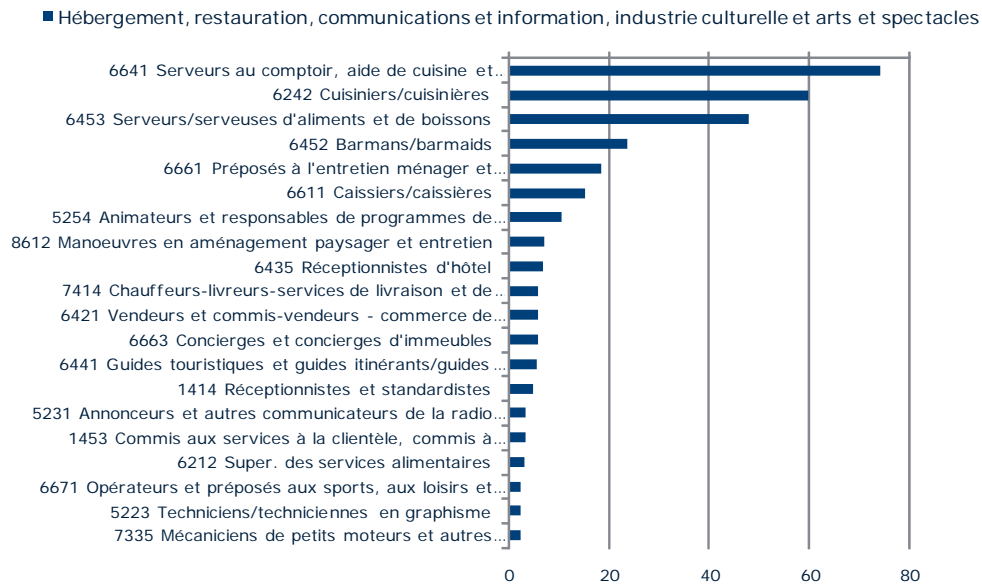
La section 4.1c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois.

Tableau 31

Nombre de CNP visées	
Nombre de CNP différentes mentionnées	60

Figure 20

CNP les plus mentionnées quant à l'intention d'embauche (Nombre de mentions)

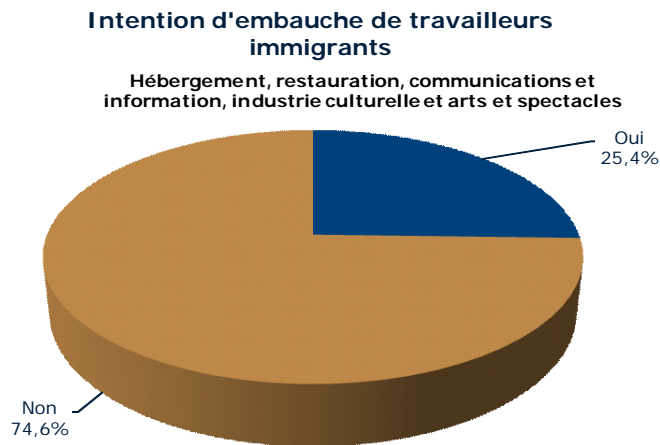


La profession la plus recherchée par les employeurs est celle de serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé suivie de cuisiniers et serveurs d'aliments et de boissons. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.1d – Embauche de travailleurs immigrants

La section 4.1d rend compte de l'intention d'embaucher des travailleurs immigrants ainsi que du nombre de travailleurs devant être embauchés.

Figure 21



Le tableau suivante présente le nombre de travailleurs visés par l'intention d'embauche pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements ainsi que pour la région.

Tableau 32

Embauche de travailleurs immigrants

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	25,4%	16,0%	17,3%
Non	74,6%	84,0%	82,7%
Effectifs	299	1828	2127

Les établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles sont plus nombreux (25,4 %) que ceux des autres regroupements (16 %) à vouloir embaucher des travailleurs immigrants.

Section 4.2 – Les intentions de mises à pied

La section 4.2 présente la proportion des établissements ayant mentionné avoir l'intention d'effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par ces mises à pied.

Figure 22

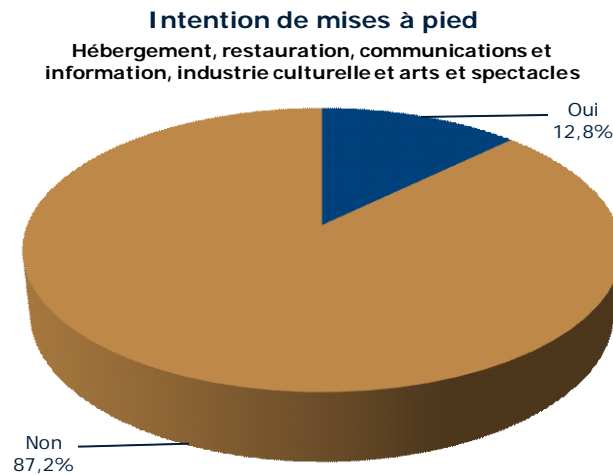


Tableau 33

Intention de mises à pied

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	12,8%	9,9%	10,3%
Non	87,2%	90,1%	89,7%
Effectifs	327	2041	2367

Les établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles sont plus nombreux (12,8 %) que les autres regroupements sectoriels à prévoir des mises à pied.

Section 4.2b – Mises à pied prévues selon la MRC

La section 4.2b comprend la proportion des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles qui prévoient effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois selon la MRC.

Tableau 34

		Mises à pied prévues selon la MRC	
		Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
		Oui	Non
	Témiscamingue	12,7%	87,3%
	Rouyn-Noranda	20,7%	79,3%
	Abitibi-Ouest	15,6%	84,4%
	Abitibi	9,4%	90,6%
	Vallée-de-l'Or	7,4%	92,6%
	Effectifs	42	285

La ville de Rouyn-Noranda présente la plus forte proportion d'établissements (20,7 %) prévoyant des mises à pied.

Tableau 35

		Nombre de mises à pied prévues selon la MRC		
		Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
	Témiscamingue	16	268	284
	Rouyn-Noranda	114	122	236
	Abitibi-Ouest	22	111	133
	Abitibi	28	482	510
	Vallée-de-l'Or	22	210	232
	Nombre total de travailleurs	201	1193	1395

Une proportion de 14 % des 1 395 mises à pied prévues dans la région se produiront au sein d'établissements du regroupement Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles. La majorité de celles-ci (57 %) surviendra dans la ville de Rouyn-Noranda.

Section 4.2c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions de mises à pied

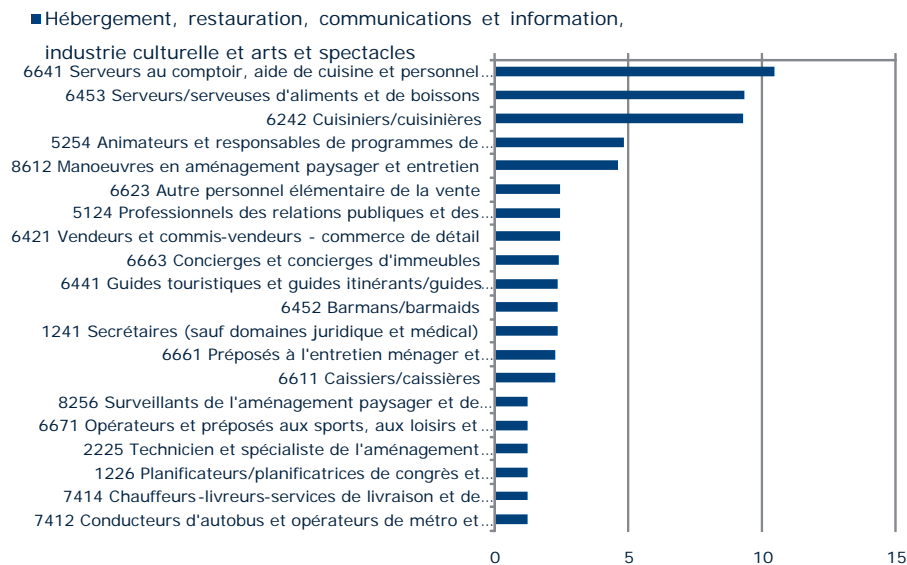
La section 4.2c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions de mises à pied au cours des douze prochains mois.

Tableau 36

Nombre de CNP visées	
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles
Nombre de CNP différentes mentionnées	38

Figure 23

CNP les plus mentionnées quant aux prévisions de mises à pied (Nombre de mentions)

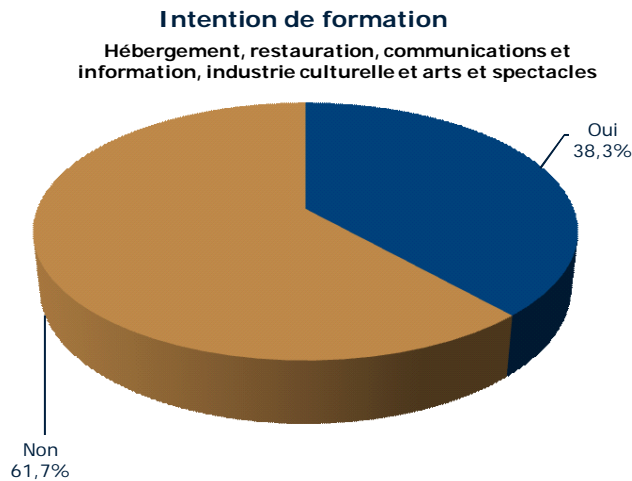


Les professions de serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé, serveurs d'aliments et de boissons et cuisiniers sont les plus susceptibles de mises à pied. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.3 – Les intentions de formation

La section 4.3 présente la proportion des établissements ayant l'intention d'offrir de la formation au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par ces formations.

Figure 24



Les résultats du tableau suivant sont présentés pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 37

Intention de formation

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	38,3%	60,1%	57,1%
Non	61,7%	39,9%	42,9%
Effectifs	328	2009	2337

Plusieurs établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles (38,3 %) ont manifesté leur intention d'offrir une formation à leurs employés. Cette proportion est nettement plus faible qu'au sein des autres regroupements sectoriels (60,1 %).

Section 4.3b – Intention de formation selon la MRC

La section 4.3b contient la proportion des établissements œuvrant dans le regroupement de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles qui prévoient offrir une formation à certains travailleurs au cours des douze prochains mois selon la MRC.

Tableau 38

Intention de formation selon la MRC		
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
	Oui	Non
Témiscamingue	32,4%	67,6%
Rouyn-Noranda	57,5%	42,5%
Abitibi-Ouest	37,8%	62,2%
Abitibi	46,9%	53,1%
Vallée-de-l'Or	23,3%	76,7%
Effectifs	126	202

Ce sont les établissements de la ville de Rouyn-Noranda qui affichent la plus forte proportion d'intention de formation avec 57,5 %.

Tableau 39

Nombre de travailleurs visés par la formation selon la MRC			
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
	Témiscamingue	47	1059
Rouyn-Noranda	344	3044	3388
Abitibi-Ouest	49	1136	1185
Abitibi	174	1844	2018
Vallée-de-l'Or	127	3376	3503
Nombre total de travailleurs	742	10459	11201

À elle seule, la ville de Rouyn-Noranda regroupe 46 % des travailleurs visés par la formation que les établissements prévoient offrir. Les travailleurs du regroupement sectoriel à l'étude représentent 7 % de tous les travailleurs visés par la formation.

Section 4.3c – CNP le plus souvent mentionnées quant à l'intention de formation

La section 4.3c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant à l'intention de formation au cours des douze prochains mois.

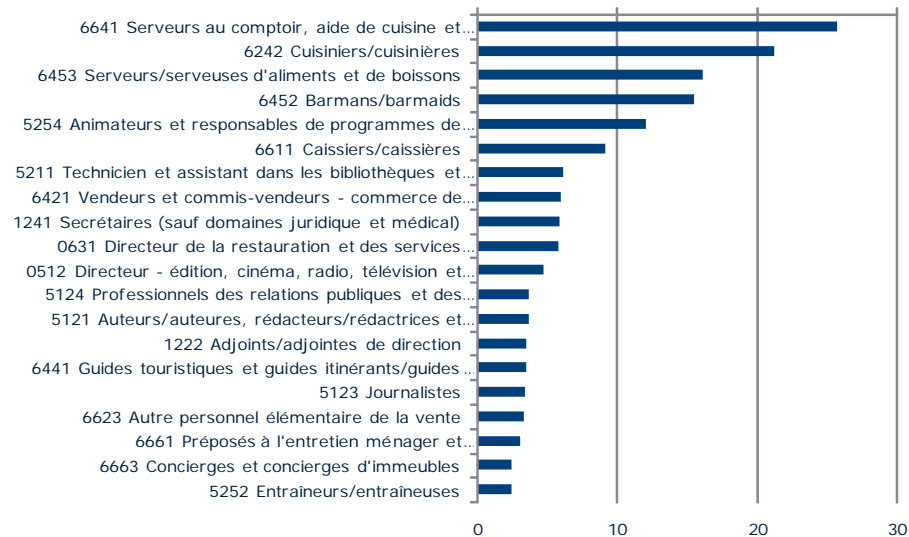
Tableau 40

Nombre de CNP visées	
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles
Nombre de CNP différentes mentionnées	63

Figure 25

CNP les plus mentionnées quant à l'intention de formation (Nombre de mentions)

■ Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles

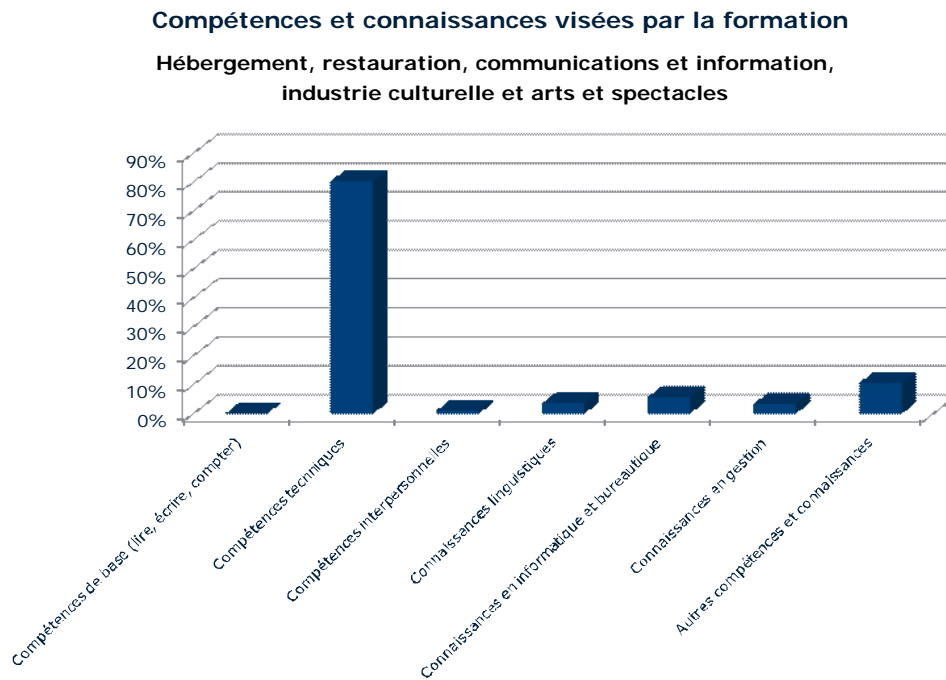


Ce sont les professions de serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé, cuisiniers et serveurs d'aliments et de boissons qui sont le plus souvent mentionnées relativement à l'intention de formation. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.3d – Compétences et connaissances visées par la formation

La section 4.3d indique la proportion des établissements ayant mentionné que les formations offertes viseront l'une ou l'autre des compétences ou connaissances suivantes.

Figure 26



Avec 80,4 % des établissements l'ayant mentionné, les compétences techniques sont de loin le plus souvent visées par la formation concernant le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles.

Tableau 41

Compétences et connaissances visées par la formation

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Compétences de base (lire, écrire, compter)	---	,2%	,2%
Compétences techniques	80,4%	80,4%	80,4%
Compétences interpersonnelles	1,1%	2,8%	2,6%
Connaissances linguistiques	3,8%	1,8%	2,0%
Connaissances en informatique et bureautique	5,8%	10,5%	10,0%
Connaissances en gestion	3,4%	3,2%	3,2%
Autres compétences et connaissances	10,6%	7,8%	8,1%
Effectifs	206	2019	2224

Section 4.4 – Les départs à la retraite

La section 4.4 rend compte de la proportion des établissements prévoyant que des travailleurs prendront leur retraite au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de départs à la retraite prévus et le nombre de travailleurs qui seront remplacés.

Figure 27

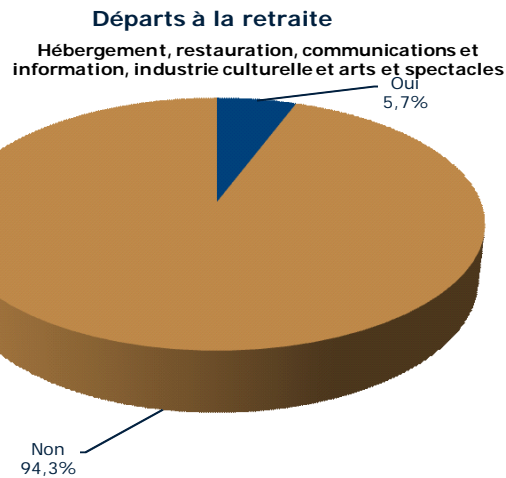


Tableau 42

Départs à la retraite

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	5,7%	13,4%	12,4%
Non	94,3%	86,6%	87,6%
Effectifs	332	2085	2417

Une proportion de 5,7 % des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles prévoient des départs à la retraite au cours des douze prochains mois. On observe un pourcentage nettement plus élevé dans les autres regroupements sectoriels.

Section 4.4b – Départs à la retraite selon la MRC

La section 4.4b indique la proportion des établissements du regroupement sectoriel Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles qui prévoient que certains de leurs travailleurs prendront leur retraite dans la prochaine année selon la MRC.

Tableau 43

Départs à la retraite selon la MRC		
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
	Oui	Non
Témiscamingue	2,6%	97,4%
Rouyn-Noranda	5,4%	94,6%
Abitibi-Ouest	6,0%	94,0%
Abitibi	4,7%	95,3%
Vallée-de-l'Or	7,3%	92,7%
Effectifs	19	313

Les établissements qui prévoient des départs à la retraite varient d'une MRC à l'autre. En effet, alors que seulement 2,6 % des établissements de la MRC de Témiscamingue anticipent des départs à la retraite au cours des prochains mois, cette proportion monte à 7,3 % pour les établissements de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Le tableau suivant présente le nombre prévu de travailleurs qui quitteront pour une retraite ainsi que le nombre de remplacements envisagés en fonction de la MRC.

Tableau 44

Nombre de départs à la retraite selon la MRC

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles		Autres regroupements sectoriels		Abitibi-Témiscamingue	
	Départs à la retraite	Remplacements	Départs à la retraite	Remplacements	Départs à la retraite	Remplacements
Témiscamingue	1	1	41	29	42	30
Rouyn-Noranda	7	7	157	143	164	150
Abitibi-Ouest	2	2	38	27	40	29
Abitibi	2	2	86	74	88	76
Vallée-de-l'Or	15	15	167	147	181	161
Nombre total de travailleurs	27	27	488	420	515	447

Une faible part (5 %) de tous les travailleurs de la région qui partiront à la retraite sont à l'emploi d'établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles. On note que tous les départs à la retraite de ce secteur seront remplacés.

Section 4.4c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux départs à la retraite

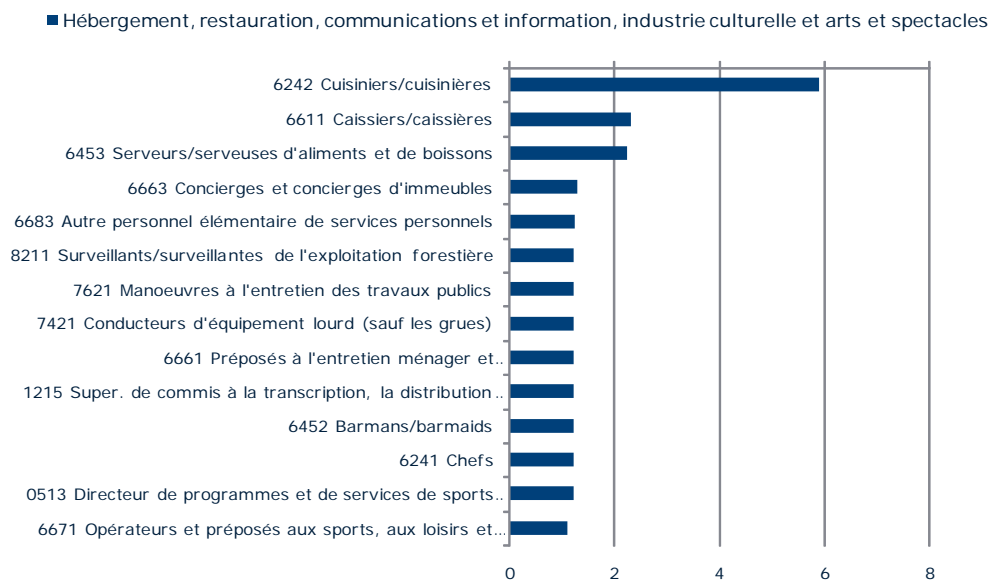
La section 4.4c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux départs à la retraite au cours des douze prochains mois.

Tableau 45

Nombre de CNP visées	
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles
Nombre de CNP différentes mentionnées	14

Figure 28

CNP les plus mentionnées quant aux départs à la retraite (Nombre de mentions)



Les cuisiniers sont le plus souvent mentionnés relativement à la prévision des départs à la retraite au cours des douze prochains mois. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.4d – Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

La section 4.4d présente les données relatives aux moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite. Un établissement pouvant être doté de plus d'un moyen, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %.

Figure 29

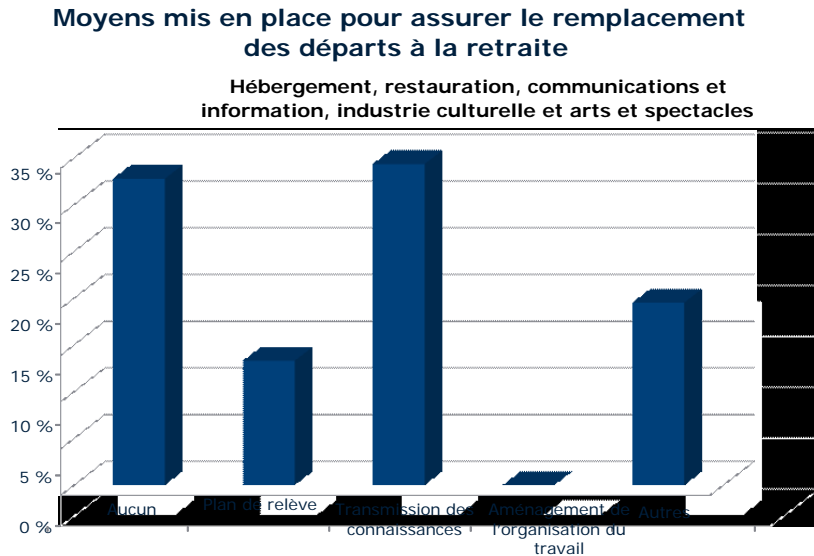


Tableau 46

Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Aucun	32,8%	26,5%	26,9%
Plan de relève	13,3%	30,5%	29,5%
Transmission des connaissances	34,4%	35,7%	35,6%
Aménagement de l'organisation du travail	---	15,8%	14,8%
Autres	19,5%	21,5%	21,3%
Effectifs	18	269	287

Il appert que 34 % des établissements comptent sur la transmission des connaissances pour assurer le remplacement des départs à la retraite. Notons que 33 % des établissements n'ont instauré aucun moyen pour assurer le remplacement des départs à la retraite.

5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Ce chapitre renferme les données touchant à la gestion des ressources humaines au sein des établissements enquêtés. Il contient les tableaux suivants :

- Présence d'un responsable des ressources humaines (Section 5.1);
- Politiques de gestion des ressources humaines (Section 5.2);
- Difficultés en matière de gestion des ressources humaines (Section 5.3);
- Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois (Section 5.4).

Section 5.1 - Présence d'un responsable des ressources humaines

La section 5.1 montre la proportion des établissements ayant un responsable des ressources humaines ainsi que le pourcentage moyen de la tâche de ce responsable effectivement consacrée à la gestion des ressources humaines (GRH).

Figure 30

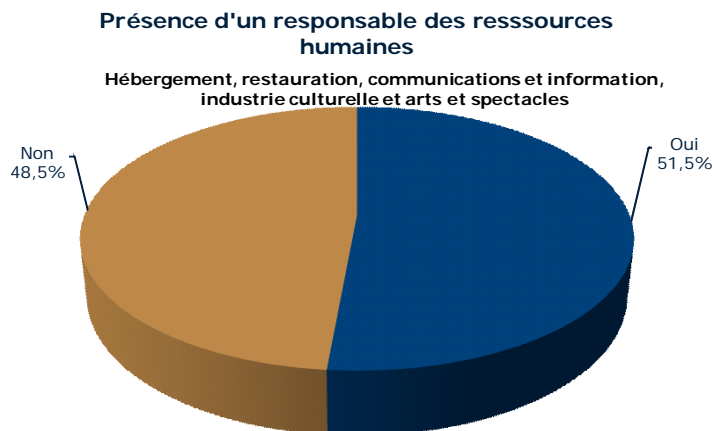


Tableau 47

Présence d'un responsable des ressources humaines

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	51,5%	53,6%	53,3%
Non	48,5%	46,4%	46,7%
Effectifs	341	2144	2484

Dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, plus de la moitié des établissements (51,5 %) disposent d'un employé responsable de la GRH. Cette proportion est semblable à celle des autres regroupements sectoriels.

Le graphique suivant indique la proportion des établissements où le responsable des ressources humaines (RH) consacre 50 % et plus de sa tâche à la gestion des ressources humaines ainsi que la proportion où ce responsable y consacre moins de 50 %.

Figure 31

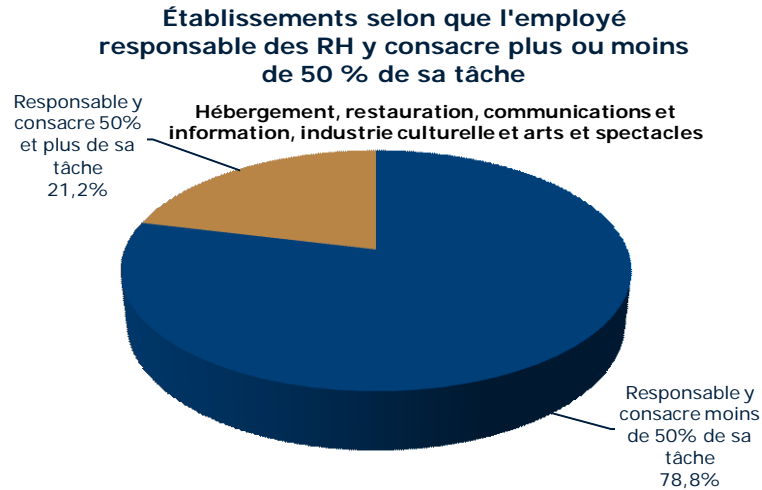


Tableau 48

Répartition des établissements selon que l'employé responsable des RH y consacre plus ou moins de 50 % de sa tâche

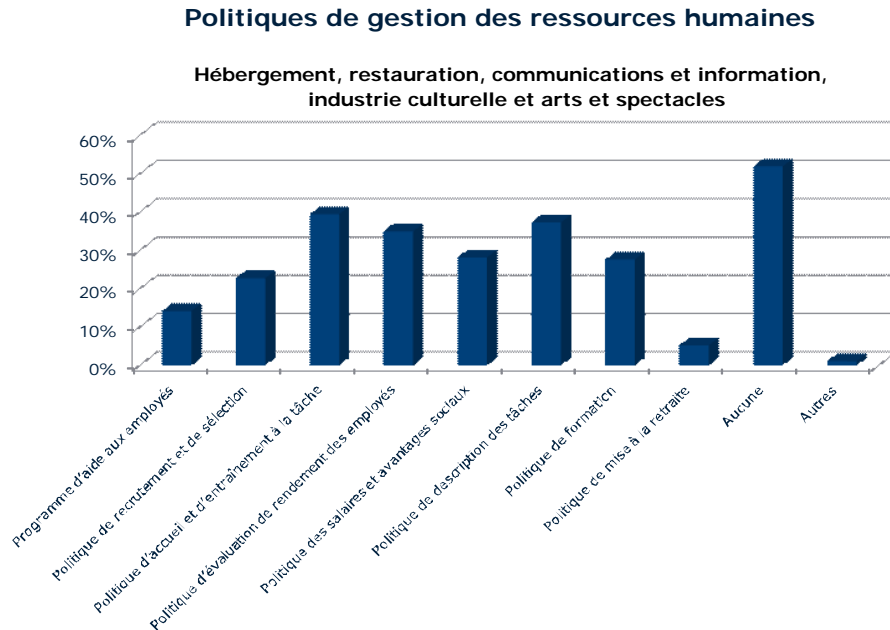
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Responsable y consacre moins de 50% de sa tâche	78,8%	69,5%	70,8%
Responsable y consacre 50% et plus de sa tâche	21,2%	30,5%	29,2%
Effectifs	162	1054	1216

Dans le regroupement sectoriel à l'étude, 78,8 % des responsables des ressources humaines consacrent moins de 50 % de leur temps à cette tâche. Cette situation est plus fréquente ici que dans les autres regroupements sectoriels.

Section 5.2 – Politiques de gestion des ressources humaines

La section 5.2 rend compte des politiques de gestion des ressources humaines appliquées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné appliquer la politique de gestion des ressources humaines proposée.

Figure 32



Un employeur pouvant appliquer plus d'une politique au sein de son établissement, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 49

Politiques de gestion des ressources humaines

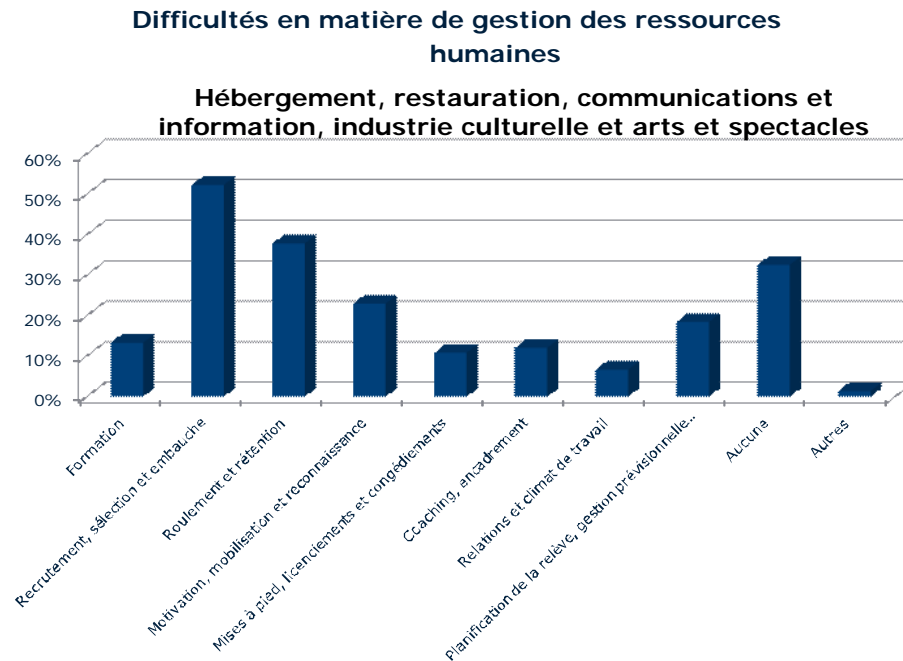
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Programme d'aide aux employés	14,2%	30,5%	28,2%
Politique de recrutement et de sélection	22,8%	38,2%	36,0%
Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche	39,5%	47,0%	46,0%
Politique d'évaluation de rendement des employés	35,0%	43,3%	42,1%
Politique des salaires et avantages sociaux	28,2%	46,8%	44,2%
Politique de description des tâches	37,3%	46,9%	45,5%
Politique de formation	27,6%	39,9%	38,2%
Politique de mise à la retraite	5,2%	17,9%	16,2%
Aucune	51,9%	42,0%	43,4%
Autres	1,1%	1,9%	1,8%
Effectifs	341	2124	2465

Plus de la moitié des établissements (51,9 %) n'ont aucune politique de gestion des ressources humaines dans le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles. Cette proportion est plus élevée que celle observée dans les autres regroupements sectoriels (42 %).

Section 5.3 – Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

La section 5.3 affiche les données relatives aux difficultés en matière de gestion des ressources humaines rencontrées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné faire face à une difficulté en matière de GRH.

Figure 33



Un employeur pouvant appliquer plus d'une politique au sein de son établissement, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 50

Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

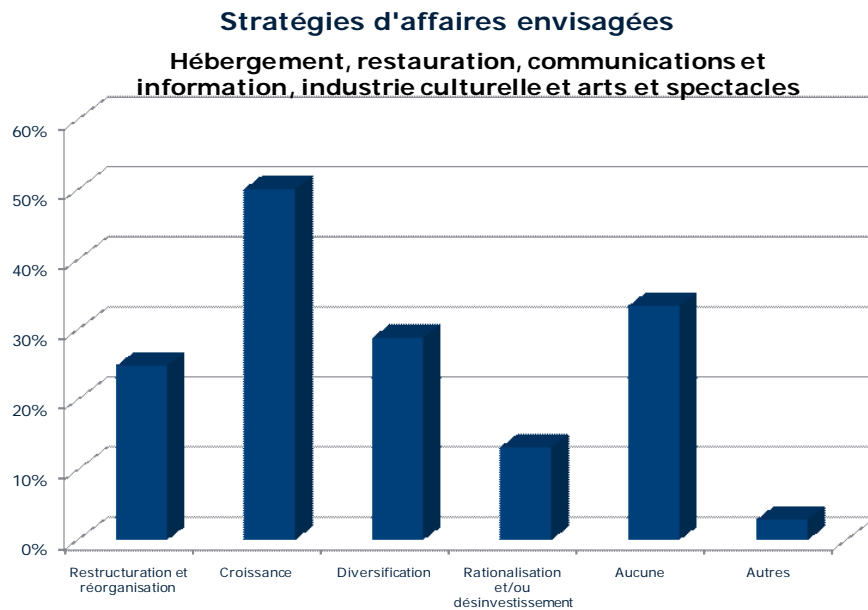
	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Formation	13,4%	10,6%	11,0%
Recrutement, sélection et embauche	52,4%	45,5%	46,5%
Roulement et rétention	37,9%	26,0%	27,6%
Motivation, mobilisation et reconnaissance	23,0%	14,4%	15,6%
Mises à pied, licenciements et congédiements	10,8%	5,1%	5,9%
Coaching, encadrement	12,1%	12,1%	12,1%
Relations et climat de travail	6,7%	6,2%	6,3%
Planification de la relève, gestion prévisionnelle des RH	18,5%	20,1%	19,9%
Aucune	32,6%	38,4%	37,6%
Autres	1,4%	2,2%	2,0%
Effectifs	341	2136	2477

La difficulté de gestion des ressources humaines le plus souvent mise de l'avant par tous les établissements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, incluant ceux du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, a trait au recrutement, à la sélection et à l'embauche du personnel (52,4 %).

Section 5.4 – Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois

La section 5.4 rend compte des stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné envisager une stratégie d'affaires.

Figure 34



Un établissement pouvant appliquer plus d'une stratégie d'affaires, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 51

Stratégies d'affaires envisagées

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Restructuration et réorganisation	24,9%	25,8%	25,6%
Croissance	50,1%	45,2%	45,9%
Diversification	28,9%	21,3%	22,4%
Rationalisation et/ou désinvestissement	13,3%	11,2%	11,5%
Aucune	33,4%	36,3%	35,9%
Autres	2,9%	2,8%	2,8%
Effectifs	337	2101	2438

La stratégie d'affaires la plus souvent déclarée par les établissements de toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue est celle de la croissance. Elle est envisagée par 50,1 % des établissements du regroupement sectoriel de l'Hébergement, restauration, information, culture et arts et spectacles.

ANNEXES

Annexe 1 – Questionnaire

Annexe 1 - Questionnaire

Questionnaire pour la mise à jour de la liste des industries et commerces (LIC) et pour l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des entreprises de cinq (5) employés et plus

1. IDENTIFICATION DU RÉPONDANT	
1.1 Nom et prénom de la personne répondant au recensement ou à l'enquête ☞	
2. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires) <i>(L'établissement se définit comme étant une unité de production où se fait l'activité économique (produits fabriqués ou services offerts) et pour laquelle il est possible d'obtenir un minimum de données en matière d'emploi (travailleur rémunéré ou pas, incluant le propriétaire, le cadre, l'actionnaire, le travailleur à commission, le locateur d'équipement, etc.))</i>	
2.1 * Le nom usuel de votre établissement est-il? ☞ <i>(Le nom usuel de l'établissement se définit comme étant le nom commercial sous lequel l'établissement se fait connaître de sa clientèle ou qu'il s'affiche ou que le public en général emploie. Ce nom se distingue dans bien des cas de la dénomination sociale ou de la raison sociale de l'établissement)</i>	
2.2 Le nom légal de votre établissement est-il? ☞ Le même <input type="checkbox"/> Précisez le nom légal de l'établissement si celui-ci est différent du nom usuel <i>(Le nom légal de l'établissement se définit comme étant la dénomination sociale ou la raison sociale qui a été enregistrée officiellement au Registre des entreprises du Québec ou à Corporation Canada ou à une série de chiffres (1234-5678 Québec inc. ou 12345678 Canada inc.))</i>	
3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)	
3.1 L'adresse municipale (physique) de l'établissement est-elle? * Numéro municipal ☞ * Rue, boulevard, chemin, etc. ☞ * Nom de la rue, du boulevard, etc. ☞ Le numéro du bureau ou du local, de l'unité, de l'étage est-il? Type d'unité (bureau, local, etc.) ☞ Unité (chiffre) ☞ Étage ☞ Le nom de l'édifice est-il? Édifice (si numérique entrez « le » avant le chiffre) ☞ Le nom de la ville est-il? * Ville ☞ Le code postal est-il? * Code postal ☞ Les informations à ajouter pour les envois postaux sont-ils? Succursale postale (nom de la succursale) ☞ Type de succursale (comptoir postal, succursale, etc.) ☞ Route rurale ☞ Case postale ☞ <i>(Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu dans une municipalité)</i>	3.2 L'adresse postale de votre établissement est-elle la même que l'adresse municipale (physique)? Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 3.4 Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 3.3 Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 3.4 3.3 L'adresse postale de l'établissement est-elle? * Numéro municipal et rue ☞ Étage ☞ Case postale ☞ * Ville, province et code postal ☞ <i>(Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu utilisé pour la livraison de courrier)</i>
3.4 Le numéro de téléphone général de l'établissement est-il? * Numéro de téléphone ☞ <i>(Numéro de téléphone le plus utilisé ou en lien avec les informations générales lorsque l'établissement possède plusieurs numéros de téléphone (division, direction, département, etc.). Le numéro de téléphone des ambulanciers, policiers et/ou pompiers ne doit pas être celui de l'urgence.</i>	
3.5 Le numéro de télécopieur général de l'établissement est-il? Numéro de télécopieur ☞	

<p>3.6 Le courriel général de l'établissement est-il? Courriel ☞ <i>(Courriel général de l'établissement et non celui d'un travailleur rémunéré sauf exception)</i></p>
<p>3.7 L'adresse Internet de l'établissement est-elle? Adresse Internet (site Web) ☞</p>
<p>4. CONTACT EN RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTABLISSEMENT</p>
<p>4.1 Le nom du contact en ressources humaines dans votre établissement est-il? * Civilité * Prénom * Nom * Fonction (titre) Numéro de téléphone Courriel ☞ Précisez le courriel si celui-ci est différent du courriel de l'établissement <i>(La personne contact n'est pas nécessairement celle qui a répondu au questionnaire, c'est principalement le propriétaire, gérant, président-directeur général)</i></p>
<p>5. FORME JURIDIQUE ET DÉPENDANCE (Un choix unique pour 5.1 et 5.2)</p>
<p>5.1 Votre établissement est-il? (Forme juridique) Compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif) ☞ Coopérative ☞ Entreprise individuelle (enregistrée au REQ) ☞ Entreprise individuelle (non enregistrée = travailleur autonome ou indépendant) ☞ Personne morale à but non lucratif ☞ S.E.N.C. - Société en nom collectif ☞ Autres, si différents des précédents ☞</p>
<p>5.2 Votre établissement est-il? (Dépendance) Établissement unique (sans succursale) ☞ Siège social ☞ Succursale ☞ Filiale ☞</p>
<p>5.3 Votre établissement est-il ? À but lucratif ☞ À but non lucratif ☞</p>
<p>5.4 Votre établissement est-il de type ? Public ☞ Parapublic ☞ Privé ☞</p>
<p>5.5 Votre établissement est-il? Une entreprise de concession ☞ Une entreprise d'économie sociale ☞ Une entreprise à caractère familiale ☞ Une entreprise gouvernementale ☞ Une franchise ☞ Une société d'État ☞</p>
<p>6. ACTIVITÉ PRINCIPALE ET/OU SECONDAIRE</p>
<p>6.1 L'activité principale de votre établissement est-elle? ☞ <i>(La production de biens ou de services qui génère le chiffre d'affaires le plus élevé à l'établissement)</i></p>
<p>6.2 L'activité secondaire de votre établissement est-elle? (S'il y a lieu seulement) ☞ <i>(La production de biens ou de services qui génère un chiffre d'affaires additionnel à l'établissement)</i></p>
<p>7. TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ <i>(Le travailleur rémunéré se définit comme étant un employé ou un cadre qui travaille à un emploi principal ou unique moyennant un salaire, un traitement, une commission, une prime, un pourboire ou un propriétaire actif d'une entreprise constituée en société, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel (constitués ou non constitués en société) ou un travailleur autonome ou indépendant qui n'a pas d'entreprise. Lorsque le travailleur rémunéré a plus d'un emploi, l'emploi auquel il travaille habituellement le plus grand nombre d'heures est considéré comme étant son emploi principal. S'ajoute à cela l'actionnaire, le travailleur à commission (ex. : l'agent libre en immeuble) et le locateur d'équipement (ex. : chaise dans un salon de coiffure). Note : Le nombre de travailleurs rémunérés comptabilisés sont les travailleurs permanents, temporaires/occasionnels et saisonniers, oeuvrant à temps plein (30 heures et plus) ou à temps partiel (moins de 30 heures), durant la période la plus active de l'établissement et exclut les travailleurs familiaux non</i></p>

rémunérés. Ce n'est pas le nombre de professions exercées par un travailleur rémunéré qui est comptabilisé.

PROFIL ET TENDANCES DE L'EMPLOI

7.1 Au cours des 12 derniers mois, quel a été le nombre maximal de travailleurs rémunérés qui ont œuvré dans votre établissement? Veuillez détailler le nombre d'hommes et de femmes ainsi que le nombre de personnes qui travaillent à temps plein (30 heures et plus par semaine) et à temps partiel (29 heures et moins par semaine). (Ne considérez pas les postes qui sont réservés au rappel d'employés mis à pied temporairement ni les postes qui doivent être comblés par promotion ou mutation à l'intérieur de l'établissement)

Temps plein (30 heures et plus par semaine)		Nombre d'hommes	
Temps partiel (moins de 30 heures par semaine)		Nombre de femmes	
Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement		Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement	

Les renseignements que vous avez fournis aux questions 1 à 7 seront partagés avec certains organismes socioéconomiques et pourraient être publiés dans un répertoire d'entreprises. Or, pour les prochaines questions, les renseignements que vous nous transmettez demeureront confidentiels et serviront à la planification de formations et à la réalisation de portraits par Emploi-Québec.

8. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI (au cours des 12 derniers mois)

8.1 Au cours des 12 derniers mois, le nombre maximal de travailleurs rémunérés dans votre établissement était-il en croissance, stable ou en décroissance?	En croissance	<input type="checkbox"/>
	Stable	<input type="checkbox"/>
	En décroissance	<input type="checkbox"/>

(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)

9. EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS (au cours des 12 derniers mois)

9.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous embauché des nouveaux travailleurs?	Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 9.2			
	Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 10.1			
	Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 10.1			
9.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs que vous avez embauché. Précisez la scolarité, l'expérience ainsi que les compétences et connaissances requises à l'embauche.				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.1 Titre de la profession CNP 4 (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)	(_____)	(_____)	(_____)	Programmeur
9.2.2 Nombre de postes comblés par profession	(_____)	(_____)	(_____)	2
9.2.3 Raison(s) de l'embauche				
Roulement de personnel (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/>
Remplacement à la suite d'une prise de retraite (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input checked="" type="checkbox"/>
Nouveau poste (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/>
9.2.4 Scolarité exigée à l'embauche				
Aucun diplôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme d'études secondaires (DES)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)
Diplôme d'études collégiales (DEC général ou technique) (précisez la spécialisation)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input checked="" type="checkbox"/> (informatique)
Diplôme universitaire (certificat, baccalauréat ou plus) (précisez la spécialisation)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)
9.2.5 Expérience exigée à l'embauche				
Aucune expérience	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Moins d'un an	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De 1 à 3 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus de 3 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.6 Compétences et connaissances exigées à l'embauche				
Aucune	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/>
Compétences de base (<i>lire, écrire, compter</i>) (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input checked="" type="checkbox"/> (réseautique)
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> (autonomie)
Compétences interpersonnelles et personnelles (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input checked="" type="checkbox"/> (anglais)
Connaissances linguistiques (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input checked="" type="checkbox"/> (Windows)
Connaissances en informatique et en bureautique (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()
Connaissances en planification et en gestion (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()
Autres compétences et connaissances (<i>précisez</i>)				

10. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (au cours des 12 derniers mois)				
10.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré des difficultés de recrutement dans votre établissement?	Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 10.2 Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 11.1 Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 11.1			
<i>(Une difficulté de recrutement est observée lorsque, malgré les efforts de recrutement, un poste demeure ou est demeuré vacant pendant plus de 4 mois)</i>				
10.2 Indiquez le titre de la profession et les raisons pour lesquelles vous avez rencontré des difficultés de recrutement?				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
10.2.1 Titre de la profession (<i>si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification</i>)	()	()	()	Programmeur
10.2.2 Causes des difficultés de recrutement rencontrées				
Activités saisonnières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Lieu de travail (lieu éloigné ou isolé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conditions de travail (s: salaire; mt: milieu de travail; ht: horaire de travail)	s <input type="checkbox"/> mt <input type="checkbox"/> ht <input type="checkbox"/>	s <input type="checkbox"/> mt <input type="checkbox"/> ht <input type="checkbox"/>	s <input type="checkbox"/> mt <input type="checkbox"/> ht <input type="checkbox"/>	s <input type="checkbox"/> mt <input type="checkbox"/> ht <input type="checkbox"/>
Manque de candidats qualifiés (formation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Manque de candidats expérimentés (expérience)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lacunes dans les qualités personnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travail temporaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()
10.3 Si vos difficultés de recrutement persistent, à quelle(s) conséquence(s) votre établissement pourrait-il faire face dans les 12 prochains mois?	<i>(Choix multiple)</i>			
Vous devrez réorganiser le travail	<input type="checkbox"/>			
Vous devrez embaucher des candidats moins qualifiés	<input type="checkbox"/>			
Vous devrez former vos employés en place	<input type="checkbox"/>			
Vous devrez prolonger les heures supplémentaires	<input type="checkbox"/>			
Vous devrez faire appel à la sous-traitance	<input type="checkbox"/>			
Vous perdrez des contrats	<input type="checkbox"/>			
Vous déménagerez une partie ou la totalité de vos activités	<input type="checkbox"/>			
Vous fermerez votre établissement et cesserez vos activités	<input type="checkbox"/>			
Aucune	<input type="checkbox"/>			
Autres (<i>précisez</i>)				

11. EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	
	Oui <input type="checkbox"/> Si oui, combien : _____

11.1 Envisagez-vous embaucher de la main-d'œuvre immigrante au cours des prochaines années? <i>(Une personne qui est au pays depuis moins de cinq ans et qui a sa résidence permanente, ce qui implique que le candidat a un certificat de sélection du Québec).</i>	Oui <input type="checkbox"/> Si oui, combien : _____
	Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 12.1
	Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 12.1

12. INTENTIONS D'EMBAUCHE <i>(au cours des 12 prochains mois)</i>	
12.1 Au cours des 12 prochains mois, embaucherez-vous des nouveaux travailleurs dans votre établissement?	Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 12.2 Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 13.1 Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 13.1
12.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de nouveaux travailleurs que vous prévoyez embaucher au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre d'intentions d'embauche <i>(par profession)</i>
Total des intentions d'embauche	

13. MISES À PIED <i>(au cours des 12 prochains mois)</i>	
13.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous effectuer des mises à pied permanentes ou à durée indéterminée dans votre établissement?	Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 13.2 Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 14.1 Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 14.1
<i>(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)</i>	
13.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés que vous prévoyez mettre à pied au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de mises à pied prévues <i>(par profession)</i>
Total des mises à pied	

14. Intention de formation <i>(au cours des 12 prochains mois)</i>	
14.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous offrir des activités de formation à vos employés?	Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 14.2 Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 15.1 Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 15.1
<i>(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)</i>	

14.2 Indiquez quelles formations vous prévoyez offrir à votre personnel et à quel groupe d'employé elles s'adresseront. <i>(Exemples : PowerPoint pour les secrétaires, lecture de plans pour les soudeurs, etc.)</i>				
	(1) <i>(cochez et précisez)</i>	(2) <i>(cochez et précisez)</i>	(3) <i>(cochez et précisez)</i>	EXEMPLE <i>(cochez et précisez)</i>
1. Profession visée CNP 4 <i>(si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)</i>	()	()	()	Programmeur analyste
2. Nombre de personnes visées par la formation	()	()	()	5
3. Nature de la formation ou des formations planifiées				
Compétences de base (précisez)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> savoir lire
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (précisez)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> programmation avancée
Compétences interpersonnelles et personnelles (précisez)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> gestion du stress
Connaissances linguistiques (précisez)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> anglais
Connaissances en informatique (précisez)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> Word
Connaissances en planification et en gestion (précisez)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> anglais
Autres (précisez)	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()	<input type="checkbox"/> ()

15. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES			
15.1 Avez-vous une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans votre établissement?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Si oui, quel pourcentage de sa tâche y consacre-t-elle?	(_____ %)
15.2 Quelles politiques de gestion des ressources humaines avez-vous dans votre établissement?			(Choix multiple)
Programme d'aide aux employés			<input type="checkbox"/>
Politique de recrutement et de sélection			<input type="checkbox"/>
Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche			<input type="checkbox"/>
Politique d'évaluation de rendement des employés			<input type="checkbox"/>
Politique des salaires et avantages sociaux			<input type="checkbox"/>
Politique de descriptions des tâches			<input type="checkbox"/>
Politique de plan de formation			<input type="checkbox"/>
Politique de mise à la retraite			<input type="checkbox"/>
Autres (précisez)			<input type="checkbox"/>
Aucune			<input type="checkbox"/>
15.3 Quelles sont les difficultés éprouvées en matière de gestion des ressources humaines dans votre établissement?			(Choix multiple)
Formation			<input type="checkbox"/>
Recrutement, sélection et embauche, congédiement			<input type="checkbox"/>
Roulement et rétention			<input type="checkbox"/>
Motivation, mobilisation et reconnaissance			<input type="checkbox"/>
Coaching, encadrement			<input type="checkbox"/>
Relations et climat de travail			<input type="checkbox"/>
Planification de la relève, gestion prévisionnelle des ressources humaines et succession d'entreprise			<input type="checkbox"/>
Autres (précisez)			<input type="checkbox"/>
15.4 Quelle(s) stratégie(s) d'affaires envisagez-vous pour les 12 prochains mois dans votre établissement?			(Choix multiple)
Restructuration et réorganisation			<input type="checkbox"/>
Croissance			<input type="checkbox"/>
Diversification			<input type="checkbox"/>
Rationalisation et/ou désinvestissement			<input type="checkbox"/>
Autres (précisez)			<input type="checkbox"/>
Aucune			<input type="checkbox"/>
16. DÉPARTS À LA RETRAITE (au cours des 12 prochains mois)			
16.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous que des travailleurs rémunérés prendront leur retraite dans votre établissement? (Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)	Oui <input type="checkbox"/>	Passez à la question 16.2	
	Non <input type="checkbox"/>	Passez à la question 17.1	
	Ne le sais pas <input type="checkbox"/>	Passez à la question 17.1	
16.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés qui partiront à la retraite au cours des 12 prochains mois. (Commencez par les professions pour lesquelles vous prévoyez le plus grand nombre de départs à la retraite)			
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de départs à la retraite prévus (par profession)	Nombre de remplacements prévus (par profession)	Ne le sais pas
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
Total des départs à la retraite			<input type="checkbox"/>
16.3 Quels sont les moyens mis en place pour assurer le remplacement ou la relève des travailleurs rémunérés qui prendront leur retraite dans votre établissement?	Aucun <input type="checkbox"/>		
	Plan de relève <input type="checkbox"/>		
	Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs rémunérés <input type="checkbox"/>		
	Aménagement de l'organisation du travail (ex. : répartir les tâches autrement) <input type="checkbox"/>		
	Autre (précisez) <input type="checkbox"/>		
	Ne le sais pas <input type="checkbox"/>		
17. MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC			
17.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les mesures ou les services offerts aux entreprises par Emploi-Québec? (Placement en ligne, formation, coaching de gestion, programme d'apprentissage, etc.)	Oui <input type="checkbox"/>	Passez à la question 17.2	
	Non <input type="checkbox"/>	Passez à la question 17.2	
	Ne le sais pas <input type="checkbox"/>		
17.2 Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information sur les mesures et services offerts aux entreprises par Emploi-Québec?	Oui <input type="checkbox"/>		
	Non <input type="checkbox"/>		
	Ne le sais pas <input type="checkbox"/>		

Annexe 2 – Description des regroupements sectoriels

Annexe 2 - Description des regroupements sectoriels

Agroalimentaire

111	Cultures agricoles
112	Élevage
114	Pêche, chasse et piégeage
1151	Activités de soutien aux cultures agricoles
1152	Activités de soutien à l'élevage
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac

Forêt, bois et papier

113	Foresterie et exploitation forestière
1153	Activités de soutien à la foresterie
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier

Mines et première transformation des métaux

211	Extraction de pétrole et de gaz
212	Extraction minière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz)
213	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz
331	Première transformation des métaux

Services publics et construction

221	Services publics
23	Construction

Fabrication autres secteurs de fabrication

313	Usines de textiles
314	Usines de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
323	Impression et activités connexes de soutien
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
325	Fabrication de produits chimiques
326	Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques

332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
336	Fabrication de matériel de transport
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
339	Activités diverses de fabrication

Commerce de gros et de détail

411	Grossistes-distributeurs de produits agricoles
412	Grossistes-distributeurs de produits pétroliers
413	Grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac
414	Grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers
415	Grossistes-distributeurs de véhicules automobiles et de leurs pièces
416	Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction
417	Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures
418	Grossistes-distributeurs de produits divers
419	Agents et courtiers du commerce de gros
441	Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces
442	Magasins de meubles et d'accessoires de maisons
443	Magasins d'appareils électroniques et ménagers
444	Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage
445	Magasins d'alimentation
446	Magasins de produits de santé et de soins personnels
447	Stations-services ÉU
448	Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires
451	Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres
452	Magasins de fournitures de tout genre
453	Magasins de détail divers
454	Détaillants hors magasins

Transport et entreposage

481	Transport aérien
482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau
484	Transport par camion
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
486	Transport par pipeline
487	Transport de tourisme et d'agrément
488	Activités de soutien au transport
491	Services postaux

492	Messageries et services de messagers
493	Entreposage

Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles

511	Édition (sauf par Internet)
512	Industrie du film et de l'enregistrement sonore
515	Radiotélévision (sauf par Internet)
516	Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet
517	Télécommunications
518	Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données
519	Autres services d'information
711	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes
712	Établissements du patrimoine
713	Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loterie
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons

Finances, assurances et services immobiliers

521	Autorités monétaires – banque centrale
522	Intermédiation financière et activités connexes
523	Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes
524	Sociétés d'assurance et activités connexes
526	Fonds et autres instruments financiers
531	Services immobiliers
532	Services de location et de location à bail
533	Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur)

Services professionnels, scientifiques et techniques et gestion de sociétés et services administratifs et gestion des déchets

541	Services professionnels, scientifiques et techniques
551	Gestion de sociétés et d'entreprises
561	Services administratifs et services de soutien
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement

Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

611	Services d'enseignement
621	Services de soins ambulatoires
622	Hôpitaux
623	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes
624	Assistance sociale
911	Administration publique fédérale
912	Administrations publiques provinciales et territoriales
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales
914	Administration publique autochtone
919	Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra territoriaux

Autres services

811	Réparation et entretien
812	Services personnels et services de blanchissage
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires
814	Ménages privés

Annexe 3 – Listes des CNP mentionnées

CNP mentionnées quant à l'embauche au cours des douze derniers mois

		Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
		%	N
CNP	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	17,7 %	87
	6453 Serveurs d'aliments et de boissons	14,6 %	72
	6242 Cuisiniers	14,3 %	70
	6452 Barmans	7,8 %	38
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	4,9 %	24
	6611 Caissiers	3,3 %	16
	5254 Animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	3,1 %	15
	8612 Manoeuvres en aménagement paysager et entretien	1,9 %	9
	6435 Réceptionnistes d'hôtel	1,9 %	9
	1414 Réceptionnistes et standardistes	1,7 %	8
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	1,4 %	7
	7414 Chauffeurs-livreurs - services de livraison et de messagerie	1,4 %	7
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	1,2 %	6
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	1,1 %	6
	1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	1,0 %	5
	5212 Personnel technique des musées et des galeries d'art	1,0 %	5
	1451 Commis de bibliothèque	,7 %	4
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	,7 %	4
	5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radio télédiffusion	,7 %	4
	6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	,7 %	4
	5231 Annonceurs et autres communicateurs de la radio et de la télévision	,7 %	4
	5226 Autre personnel de coordination du cinéma, radio et télévision	,7 %	3
	5123 Journalistes	,7 %	3
	7311 Mécaniciens de chantier et industriels (sauf textile)	,7 %	3
	0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	,7 %	3
	6623 Autre personnel élémentaire de la vente	,5 %	2
	1411 Commis de bureau généraux	,5 %	2
	6441 Guides touristiques et guides itinérants	,5 %	2
	8255 Entrepreneurs de l'aménagement paysager et de l'entretien	,5 %	2
	5121 Auteurs, rédacteurs et écrivains	,5 %	2
	1221 Agents d'administration	,5 %	2
	0512 Directeurs - édition, cinéma, radio, télévision et arts de la scène	,5 %	2
	6451 Maîtres d'hôtel et hôtes	,5 %	2
	0511 Directeurs de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art	,5 %	2
	5223 Techniciens en graphisme	,5 %	2
	6212 Superviseurs des services alimentaires	,4 %	2
	7612 Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	,3 %	1
	7244 Monteurs de lignes électriques et de câbles	,3 %	1
	6442 Guides d'activités récréatives et sportives de plein air	,3 %	1

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
	%	N
6241 Chefs	,3 %	1
6216 Surveillants des autres services	,3 %	1
5252 Entraîneurs	,3 %	1
5133 Musiciens et chanteurs	,3 %	1
4142 Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire	,3 %	1
2243 Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels	,3 %	1
2241 Techniciens en génie électronique et électrique	,3 %	1
6672 Autres préposés en hébergement et en voyage	,3 %	1
7271 Charpentiers-menuisiers	,3 %	1
0114 Directeurs d'autres services administratifs	,3 %	1
5241 Designers graphiques et illustrateurs	,2 %	1
4167 Superviseurs et experts-conseils en programmes de sports	,2 %	1
2225 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager ou horticulture	,2 %	1
7412 Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres	,2 %	1
6252 Boulangers-pâtisseries	,2 %	1
0632 Directeurs de services d'hébergement	,2 %	1
5211 Techniciens et assistants dans les bibliothèques et les services d'archives	,2 %	1
1226 Planificateurs de congrès et d'événements	,2 %	1
7241 Électriciens (sauf industriels et réseaux)	,2 %	1
7335 Mécaniciens de petits moteurs et autres équipements	,2 %	1
7247 Techniciens en montage et entretien d'installation de câblodistribution	,2 %	1
6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	,2 %	1
6621 Préposés de stations-service	,2 %	1
5243 Ensembliers de théâtre, dessinateurs de mode	,2 %	1
5135 Acteurs et comédiens	,2 %	1
5131 Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	,2 %	1
3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	,2 %	1
3152 Infirmiers autorisés	,2 %	1
2282 Agents de soutien aux utilisateurs	,2 %	1
2175 Concepteurs et développeurs Web	,2 %	1
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	,2 %	1
1424 Téléphonistes	,2 %	1
0513 Directeurs de programmes et de services de sports et de loisirs	,2 %	1
8431 Ouvriers agricoles	,2 %	1
4163 Agents de développement économique en marketing	,2 %	1
2224 Techniciens du milieu naturel et de la pêche	,2 %	1
6683 Autre personnel élémentaire de services personnels	,2 %	1
6411 Représentants des ventes non techniques - commerce de gros	,2 %	1
5222 Cadres de films et cadres vidéo	,2 %	1

CNP mentionnées quant aux difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois

		Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
		%	N
CNP	6242 Cuisiniers	21,0 %	67
	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	17,7 %	57
	6453 Serveurs d'aliments et de boissons	16,8 %	54
	6452 Barmans	7,1 %	23
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	5,9 %	19
	6435 Réceptionnistes d'hôtel	2,9 %	9
	5254 Animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	2,7 %	9
	7414 Chauffeurs-livreurs - services de livraison et de messagerie	2,2 %	7
	1414 Réceptionnistes et standardistes	1,8 %	6
	6611 Caissiers	1,8 %	6
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	1,5 %	5
	8612 Manœuvres en aménagement paysager et entretien	1,5 %	5
	6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	1,1 %	4
	5231 Annonceurs et autres communicateurs de la radio et de la télévision	,8 %	2
	1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	,7 %	2
	5212 Personnel technique des musées et des galeries d'art	,7 %	2
	1221 Agents d'administration	,7 %	2
	5123 Journalistes	,7 %	2
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	,7 %	2
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	,7 %	2
	7244 Monteurs de lignes électriques et de câbles	,4 %	1
	6241 Chefs	,4 %	1
	5252 Entraîneurs	,4 %	1
	5133 Musiciens et chanteurs	,4 %	1
	0513 Directeurs de programmes et de services de sports et de loisirs	,4 %	1
	6672 Autres préposés en hébergement et en voyage	,4 %	1
	6623 Autre personnel élémentaire de la vente	,4 %	1
	6441 Guides touristiques et guides itinérants	,4 %	1
	5243 Ensembliers de théâtre, dessinateurs de mode	,4 %	1
	5241 Designers graphiques et illustrateurs	,4 %	1
	5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radio télédiffusion	,4 %	1
	5223 Techniciens en graphisme	,4 %	1
	5135 Acteurs et comédiens	,4 %	1
	1121 Spécialistes des ressources humaines	,4 %	1
	0313 Directeurs d'école et administration de programmes d'enseignement	,4 %	1
	7621 Manœuvres à l'entretien des travaux publics	,4 %	1
	7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	,4 %	1
	7271 Charpentiers-menuisiers	,4 %	1
	7311 Mécaniciens de chantier et industriels (sauf textile)	,3 %	1

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
	%	N
4167 Superviseurs et experts-conseils en programmes de sports	,3 %	1
3152 Infirmiers autorisés	,3 %	1
2282 Agents de soutien aux utilisateurs	,3 %	1
2175 Concepteurs et développeurs Web	,3 %	1
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	,3 %	1
1424 Téléphonistes	,3 %	1
7246 Installateurs et réparateurs de matériel de télécommunication	,3 %	1
4163 Agents de développement économique en marketing	,3 %	1
1474 Commis aux achats et à l'inventaire	,3 %	1
6411 Représentants des ventes non techniques - commerce de gros	,3 %	1
0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	,3 %	1

CNP mentionnées quant à l'intention d'embauche au cours des douze prochains mois

		Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
		%	N
CNP	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	20,4 %	74
	6242 Cuisiniers	16,4 %	60
	6453 Serveurs d'aliments et de boissons	13,1 %	48
	6452 Barmans	6,5 %	24
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	5,1 %	19
	6611 Caissiers	4,2 %	15
	5254 Animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	3,0 %	11
	8612 Manoeuvres en aménagement paysager et entretien	2,0 %	7
	6435 Réceptionnistes d'hôtel	1,9 %	7
	7414 Chauffeurs-livreurs - services de livraison et de messagerie	1,7 %	6
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	1,7 %	6
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	1,6 %	6
	6441 Guides touristiques et guides itinérants	1,6 %	6
	1414 Réceptionnistes et standardistes	1,3 %	5
	5231 Annonceurs et autres communicateurs de la radio et de la télévision	1,0 %	4
	1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	1,0 %	3
	6212 Superviseurs des services alimentaires	,9 %	3
	6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	,7 %	3
	5223 Techniciens en graphisme	,7 %	2
	7335 Mécaniciens de petits moteurs et autres équipements	,7 %	2
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	,6 %	2
	5212 Personnel technique des musées et des galeries d'art	,6 %	2
	1226 Planificateurs de congrès et d'événements	,6 %	2
	5123 Journalistes	,6 %	2
	1411 Commis de bureau généraux	,6 %	2
	6451 Maîtres d'hôtel et hôtes	,6 %	2
	7612 Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	,4 %	1
	6442 Guides d'activités récréatives et sportives de plein air	,4 %	1
	6241 Chefs	,4 %	1
	5252 Entraîneurs	,4 %	1
	5133 Musiciens et chanteurs	,4 %	1
	2241 Techniciens en génie électronique et électrique	,4 %	1
	6672 Autres préposés en hébergement et en voyage	,4 %	1
	8256 Surveillants de l'aménagement paysager et de l'horticulture	,3 %	1
	5241 Designers graphiques et illustrateurs	,3 %	1
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	,3 %	1
	2225 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager ou horticulture	,3 %	1
	1451 Commis de bibliothèque	,3 %	1
	1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	,3 %	1

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
	%	N
1222 Adjoins de direction	,3 %	1
0114 Directeurs d'autres services administratifs	,3 %	1
7621 Manoeuvres à l'entretien des travaux publics	,3 %	1
7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	,3 %	1
7412 Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres	,3 %	1
7271 Charpentiers-menuisiers	,3 %	1
6252 Boulangers-pâtisseries	,3 %	1
6621 Préposés de stations-service	,3 %	1
5226 Autre personnel de coordination du cinéma, radio et télévision	,3 %	1
6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	,3 %	1
4167 Superviseurs et experts-conseils en programmes de sports	,3 %	1
3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	,3 %	1
3152 Infirmiers autorisés	,3 %	1
1424 Téléphonistes	,3 %	1
7246 Installateurs et réparateurs de matériel de télécommunication	,3 %	1
5113 Archivistes	,3 %	1
4163 Agents de développement économique en marketing	,3 %	1
2224 Techniciens du milieu naturel et de la pêche	,3 %	1
1122 Professionnels des services aux entreprises de gestion	,3 %	1
6411 Représentants des ventes non techniques - commerce de gros	,3 %	1
0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	,3 %	1

CNP mentionnées quant à l'intention de mises à pied au cours des douze prochains mois

		Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
		%	N
CNP	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	12,0 %	10
	6453 Serveurs d'aliments et de boissons	10,7 %	9
	6242 Cuisiniers	10,7 %	9
	5254 animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	5,5 %	5
	8612 Manœuvres en aménagement paysager et entretien	5,3 %	5
	6623 Autre personnel élémentaire de la vente	2,8 %	2
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	2,8 %	2
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	2,8 %	2
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	2,7 %	2
	6441 Guides touristiques et guides itinérants	2,7 %	2
	6452 Barmans	2,7 %	2
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	2,7 %	2
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	2,6 %	2
	6611 Caissiers	2,6 %	2
	8256 Surveillants de l'aménagement paysager et de l'horticulture	1,4 %	1
	6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	1,4 %	1
	2225 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager ou horticulture	1,4 %	1
	1226 Planificateurs de congrès et d'événements	1,4 %	1
	7414 Chauffeurs-livreurs - services de livraison et de messagerie	1,4 %	1
	7412 Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres	1,4 %	1
	5231 Annonceurs et autres communicateurs de la radio et de la télévision	1,4 %	1
	0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	1,4 %	1
	7241 Électriciens (sauf industriels et réseaux)	1,3 %	1
	6241 Chefs	1,3 %	1
	5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radio télédiffusion	1,3 %	1
	5226 Autre personnel de coordination du cinéma, radio et télévision	1,3 %	1
	7311 Mécaniciens de chantier et industriels (sauf textile)	1,3 %	1
	7247 Techniciens en montage et entretien d'installation de câblodistribution	1,3 %	1
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	1,3 %	1
	5243 Ensembliers de théâtre, dessinateurs de mode	1,3 %	1
	5135 Acteurs et comédiens	1,3 %	1
	5131 Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	1,3 %	1
	3413 Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires	1,3 %	1
	3152 Infirmiers autorisés	1,3 %	1
	1414 Réceptionnistes et standardistes	1,3 %	1
	1111 Vérificateurs et comptables	1,3 %	1
	0015 Cadres - commerce, radio, télédiffusion et autres services	1,3 %	1
	5222 Cadres de films et cadres vidéo	1,1 %	1

CNP mentionnées quant à la formation au cours des douze prochains mois

		Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
		%	N
CNP	6641 Serveurs au comptoir, aide de cuisine et personnel assimilé	11,7 %	26
	6242 Cuisiniers	9,6 %	21
	6453 Serveurs d'aliments et de boissons	7,3 %	16
	6452 Barmans	7,0 %	16
	5254 animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	5,5 %	12
	6611 Caissiers	4,1 %	9
	5211 Techniciens et assistants dans les bibliothèques et les services d'archives	2,8 %	6
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	2,7 %	6
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	2,7 %	6
	0631 Directeurs de la restauration et des services alimentaires	2,6 %	6
	0512 Directeurs - édition, cinéma, radio, télévision et arts de la scène	2,2 %	5
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	1,7 %	4
	5121 Auteurs, rédacteurs et écrivains	1,7 %	4
	1222 Adjoint de direction	1,6 %	4
	6441 Guides touristiques et guides itinérants	1,6 %	4
	5123 Journalistes	1,6 %	3
	6623 Autre personnel élémentaire de la vente	1,5 %	3
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	1,4 %	3
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	1,1 %	2
	5252 Entraîneurs	1,1 %	2
	5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radio télédiffusion	1,1 %	2
	6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	1,1 %	2
	1221 Agents d'administration	1,1 %	2
	1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	1,1 %	2
	0621 Directeurs - commerce de détail	1,1 %	2
	5212 Personnel technique des musées et des galeries d'art	1,1 %	2
	0511 Directeurs de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art	1,1 %	2
	1414 Réceptionnistes et standardistes	1,0 %	2
	7414 Chauffeurs-livreurs - services de livraison et de messagerie	1,0 %	2
	6212 Superviseurs des services alimentaires	1,0 %	2
	7244 Monteurs de lignes électriques et de câbles	,6 %	1
	5133 Musiciens et chanteurs	,6 %	1
	8256 Surveillants de l'aménagement paysager et de l'horticulture	,6 %	1
	7313 Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	,6 %	1
	7271 Charpentiers-menuisiers	,6 %	1
	6211 Superviseurs - commerce de détail	,6 %	1
	5231 Annonceurs et autres communicateurs de la radio et de la télévision	,6 %	1
	5226 Autre personnel de coordination du cinéma, radio et télévision	,6 %	1
	4164 Agents de programmes en politiques sociales	,6 %	1

	Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
	%	N
2281 Opérateurs en information, opérateurs réseau et techniciens Web	,6 %	1
2225 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager ou horticulture	,6 %	1
2175 Concepteurs et développeurs Web	,6 %	1
2122 Professionnels des sciences forestières	,6 %	1
1451 Commis de bibliothèque	,6 %	1
1226 Planificateurs de congrès et d'événements	,6 %	1
1111 Vérificateurs et comptables	,6 %	1
0651 Directeurs d'autres services	,6 %	1
0114 Directeurs d'autres services administratifs	,6 %	1
8211 Surveillants de l'exploitation forestière	,6 %	1
7412 Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres	,6 %	1
6411 Représentants des ventes non techniques - commerce de gros	,6 %	1
1215 Superviseurs de commis à la transcription, la distribution et aux horaires	,6 %	1
0611 Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité	,5 %	1
6442 Guides d'activités récréatives et sportives de plein air	,5 %	1
7311 Mécaniciens de chantier et industriels (sauf textile)	,5 %	1
8612 Manœuvres en aménagement paysager et entretien	,5 %	1
7247 Techniciens en montage et entretien d'installation de câblodistribution	,5 %	1
6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	,5 %	1
7246 Installateurs et réparateurs de matériel de télécommunication	,5 %	1
4163 Agents de développement économique en marketing	,5 %	1
2224 Techniciens du milieu naturel et de la pêche	,5 %	1
1122 Professionnels des services aux entreprises de gestion	,5 %	1
7231 Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage	,5 %	1

CNP mentionnées quant aux prévisions de prises de retraite au cours des douze prochains mois

		Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles	
		%	N
CNP	6242 Cuisiniers	24,8 %	6
	6611 Caissiers	9,7 %	2
	6453 Serveurs et de boissons	9,5 %	2
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	5,4 %	1
	6683 Autre personnel élémentaire de services personnels	5,2 %	1
	8211 Surveillants de l'exploitation forestière	5,1 %	1
	7621 Manoeuvres à l'entretien des travaux publics	5,1 %	1
	7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	5,1 %	1
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	5,1 %	1
	1215 Superviseurs de commis à la transcription, la distribution et aux horaires	5,1 %	1
	6452 Barmans	5,1 %	1
	6241 Chefs	5,1 %	1
	0513 Directeurs de programmes et de services de sports et de loisirs	5,1 %	1
	6671 Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et parcs	4,6 %	1